

Direction générale des patrimoines

Les animaux au jardin



Journée d'étude organisée dans le cadre
des *Rendez-vous aux jardins* 2019
par la Direction générale des patrimoines

6 février 2019

SOMMAIRE

- Ouverture de la journée** **p. 5**
Emmanuel Étienne, sous-directeur des monuments historiques et des espaces protégés
- Introduction et présentation** **p. 9**
Olivier Lerude, adjoint à la Haute-fonctionnaire au Développement durable
du ministère de la Culture, modérateur de la journée d'étude
- Les animaux au jardin d'Éden : de l'expérience d'une relation blessée
à l'attente d'une nouvelle création** **p. 13**
Olivier Ricomini, jardinier de l'abbaye Saint-André à Villeneuve-lès-Avignon
- Le labyrinthe de Versailles** **p. 27**
Alexandre Maral, conservateur général du patrimoine, chef du département
des sculptures, directeur du Centre de recherche de l'établissement
public du château, du musée et du domaine national de Versailles
- Petite promenade dans les jardins littéraires, en compagnie de quelques animaux**
Stéphanie Tesson, metteur en scène et directrice de Phénomène & Cie **p. 31**
- Jardins : les animaux sont-ils à contre-emploi ?** **p. 33**
Anne Marchand, chargée des plans de gestion à la Direction des parcs, paysages
et de l'environnement du Département des Hauts-de-Seine et secrétaire adjointe d'Hortis
- Ravageurs et auxiliaires : de la biodiversité au jardin** **p. 39**
Pablo Badin, chargé de projet « Jardiner autrement » à la Société nationale d'horticulture
de France
- Entretien un parc avec des chevaux de trait** **p. 43**
Jean-Claude Carretier, responsable de l'Atelier chevaux de trait du Bois de Vincennes
et Bernadette Lizet, ethnologue, directrice de recherches au CNRS (h)

ANNEXES

Extraits des textes lus par Stéphanie Tesson	p. 51
Bibliographie	p. 69
Programme de la journée d'étude	p. 76
Présentation des intervenants	p. 78

Textes réunis par Marie-Hélène Bénetière, bureau de la conservation du patrimoine immobilier

Couverture : Olivier Marcouyoux et ses moutons sur la Grande Terrasse du domaine national de Saint-Germain-en-Laye
dessinée par André Le Nôtre

Photo Gilles Becquer

Ouverture de la journée d'étude

Emmanuel Étienne, sous-directeur des monuments historiques et des espaces protégés

Je voudrais d'abord remercier vivement Christian Hottin et l'Institut national du patrimoine qui, comme chaque année, met cet auditorium à notre disposition.

Je remercie également Olivier Lerude, adjoint au Haut fonctionnaire au développement durable au ministère de la culture, d'avoir accepté d'assurer la bonne conduite de cette journée d'étude ainsi que les membres du groupe de travail « histoire des jardins » qui ont œuvré à l'organisation de cette journée en liaison avec les services de la direction générale des patrimoines.

Cette thématique a été proposée pour l'édition 2019 des *Rendez-vous aux jardins* par la Commission nationale du patrimoine et de l'architecture réunie en assemblée plénière le 3 mai 2018, présidée par le sénateur Jean-Pierre Leleux.

Le thème des animaux au jardin propose de réfléchir aux rapports que l'homme entretient avec son environnement et avec la biodiversité. Certains animaux peuvent être nuisibles pour les jardins : pyrale du buis, mineuse du marronnier, puceron, doryphore, limace, rongeurs, chevreuil, etc. ; d'autres peuvent également aider le jardinier dans ses tâches : coccinelle, ver de terre, pollinisateurs, hérisson, mouton, cheval de trait, etc. L'animal est une composante indispensable des ménageries et des jardins zoologiques, il a une place indéniable dans les parcs de chasse, il peut aussi être un élément d'ornement comme le paon, ou un sujet récurrent de la statuaire.

Depuis 2018, les *Rendez-vous aux jardins* se sont ouverts à l'Europe. Cette manifestation s'est déroulée dans 15 pays autres que la France : Allemagne, Belgique, Croatie, Espagne, Estonie, Hongrie, Irlande, Italie, Lituanie, Monaco, Pays-Bas, Pologne, Slovaquie, Slovénie et Suisse.

Tous ces pays souhaitent reconduire l'opération en 2019, et de nouveaux pays vont également y adhérer : Andorre, Luxembourg et Roumanie.

La thématique annuelle est commune à tous ces pays ainsi que l'affiche de la manifestation.

L'année 2018, déclarée Année européenne du patrimoine culturel, nous a permis d'engager diverses actions tournées vers l'Europe menées par le ministère de la culture.

Le projet ERASMUS PLUS « échanges de savoirs et de savoir-faire dans les jardins historiques », initié par la France et financé par la Commission européenne, avait pour objectif de permettre des rencontres entre professionnels, gestionnaires et propriétaires de jardins historiques de quatre pays européens (Belgique, Espagne, France, Hongrie) pour échanger des compétences et des connaissances, observer et acquérir des savoirs, savoir-faire techniques et pratiques qui n'existent pas ou plus en France ou dans les autres pays, de se former ou de former les partenaires européens, enfin, de transmettre cette diversité de connaissances à un public plus large.

Cet échange s'est déroulé durant une année (juin 2017-juin 2018) et a été porté par l'Association des Parcs et Jardins en Région Centre-Val de Loire en partenariat avec l'association Ennéade et le ministère de la Culture.

Enfin, afin de fluidifier les échanges dans les différentes langues européennes, un thésaurus multilingue (16 langues) a été élaboré et est en ligne sur le site Internet du ministère de la culture.

En 2018, le cours en ligne consacré aux jardins sur le portail e.patrimoines « les jardins : un patrimoine à conserver et à valoriser » s'est enrichi de 2 nouveaux modules portant sur le métier de jardinier d'art et sur celui de fontainier.

Ce « MOOC » connaît un très vif succès, nombre de personnes se sont déjà inscrites pour le consulter.

<http://www.e-patrimoines.org/patrimoine/module-10-les-jardins-un-patrimoine-a-conserver-et-a-valoriser/>

Mis en place en 2004, le label « Jardin remarquable » compte aujourd'hui plus de 420 parcs et jardins, publics ou privés, dans toutes les régions de France. Ce label est une reconnaissance pour des parcs ou des jardins d'exception qu'ils soient ou non protégés au titre des monuments historiques. La direction générale des patrimoines a mis en ligne une carte interactive géo-référencée pour les jardins labellisés « Jardin remarquable », celle-ci est mise à jour régulièrement. Le site dédié aux jardins remarquables fournit des informations sur ce label et permet des démarches en ligne.

Un partenariat a été signé entre la direction générale des patrimoines et la fondation « Signature » (créée par la veuve du couturier Francesco Smalto) pour un prix de l'art du jardin qui sera remis, dès 2020 et tous les 2 ans, pour récompenser un jardin labellisé « Jardin remarquable » présentant un intérêt majeur d'un point de vue esthétique, artistique ou de la créativité.

L'opération Rendez-vous aux jardins 2019 est organisée pour la dix-septième année consécutive.

En 2018, la thématique « l'Europe des jardins », a connu un beau succès avec une

augmentation de 7% de la participation, près de 500 jardins ont ouvert à titre exceptionnel et près de 4 000 animations ont ravi petits et grands. Le vendredi, près de 400 classes ont participé à des animations ou des visites.

Beau succès également dans les jardins européens qui participaient pour la 1^{ère} fois à la manifestation. 2 706 jardins étaient ouverts pour accueillir plus de 2 millions de visiteurs dans toute l'Europe.

Partout en France, les directions régionales des affaires culturelles mettent en œuvre la politique de l'État en matière de parcs et jardins et notamment la protection, la restauration, l'entretien des jardins, mais aussi la formation, la sensibilisation de l'ensemble des acteurs œuvrant dans ce domaine, ainsi que la coordination sur le terrain des *Rendez-vous aux jardins* organisés chaque année le 1^{er} week-end du mois de juin. Qu'elles soient vivement remerciées.

Le Ministère de la Culture sait gré également au Centre des monuments nationaux, ainsi qu'aux associations, notamment le Comité des parcs et jardins de France, les Villes et Pays d'art et d'histoire, l'association des maires de France et l'association HORTIS des gestionnaires de parcs et jardins publics qui collaborent à l'organisation de cette opération, et bien sûr aux jardiniers qui sont les premiers acteurs de « Rendez-vous aux jardins » puisque ce sont eux qui permettent ces visites et assurent un grand nombre des animations.

Enfin, j'associe à ces remerciements nos partenaires médias (l'Ami des jardins, France 5, le réseau des radios des autoroutes 107.7, Binette et jardins) qui se font largement l'écho de cette opération auprès de leurs auditeurs et lecteurs.

Le visuel de l'édition 2019 des *Rendez-vous aux Jardins* vient d'être validé par le Cabinet du ministre, et j'ai le plaisir de vous le présenter aujourd'hui.

La nouvelle édition de Rendez-vous aux jardins aura lieu les vendredi 7 juin (journée dédiée plus particulièrement aux scolaires), samedi 8 et dimanche 9 juin prochains.

Quand le vivant et la culture se donnent rendez-vous aux jardins

Olivier Lerude, adjoint à la Haute-fonctionnaire au Développement durable
du ministère de la Culture, modérateur de la journée d'étude

Avant tout, je souhaiterais remercier Marie-Hélène Bénétière et à travers elle la Direction générale des Patrimoines pour m'avoir invité à présider cette journée d'étude qui lance officiellement la saison 2019 des *Rendez-vous aux jardins* ; je remercie également Christian Hottin, Directeur des études du Département des conservateurs de l'Institut national du Patrimoine, pour son accueil chaleureux.

Les animaux au jardin : le titre est beau, ample et poétique ; la réalité qu'il désigne n'en est pas moins très concrète.

Lorsque l'on imagine un jardin avec ses animaux, ce qui vient d'abord à l'esprit, en ce qui concerne ces derniers, ce sont quelques charmants lapins gambadant dans les hautes herbes, éventuellement des grenouilles coassant dans une mare, peut-être quelques oiseaux dans des feuillages verdoyants, ou encore, mais ils sont déjà moins bucoliques dans notre imaginaire, quelques insectes ou bien des taupes, que l'on devine, pour le plus grand désespoir de l'amateur de pelouses, sous un sol herbeux. Pourtant, l'animal au jardin sait être beaucoup moins charmant et beaucoup plus imprévisible que cela. Par exemple, ces jours derniers, en Australie, en raison d'inondations inédites et catastrophiques auxquelles notre époque de changements climatiques nous demande de nous habituer, l'animal au jardin est... un crocodile marin : des spécimens de cette famille de reptiles ont été en effet aperçus en ville, apportés par la montée des eaux (Fig. 1).

Avoir un crocodile dans son jardin, convenons-en, cela change complètement la donne ; cela change même le regard porté, plus suspicieux sans doute, sur le jardin tout entier, qui devrait nous apparaître, à raison d'ailleurs, un peu plus mystérieux et dangereux.

Ce détour par le crocodile australien nous amène bien entendu à la question clef de cette journée d'étude et plus largement des *Rendez-vous aux jardins* de cette année 2019 : lorsque l'on parle d'animal au jardin, de quoi parle-t-on vraiment ?



Fig. 1 : Crocodile marin dans un jardin australien, © *Le Courrier australien*.

La notion d'animal au jardin renvoie tout d'abord à la thématique de la biodiversité : le sujet, son urgence et sa complexité sont aujourd'hui bien connus de tous et la France s'est dotée de divers dispositifs lui permettant de déployer une action publique et collective dans ce champ qui constitue un enjeu majeur pour l'avenir de la planète ; il est en particulier intéressant de citer ici la loi de 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, ainsi que le Plan biodiversité adopté en 2018. De fait, l'animal, au jardin ou ailleurs, doit être l'objet de toute notre attention en ces temps où l'on commence à évoquer le spectre d'une possible sixième extinction : si la réalité scientifique de cette dernière doit être sérieusement interrogée, il n'en reste pas moins que des espèces disparaissent sous nos yeux, sans que nous y prêtions attention. Mais aborder la question de l'animal au jardin, c'est bien entendu évoquer aussi, au-delà de l'animal comme objet d'étude, le jardin dans ce qu'il a de culturel. Là aussi, la question est traitée par des politiques publiques, notamment celles touchant au patrimoine.

Le jardin se situe ainsi à une croisée des chemins, entre vivant et culture. Parler des jardins, c'est bien entendu parler de nature, de biodiversité, mais c'est aussi parler d'histoire et de paysage construit, de gestion. Les jardins, ceux du quotidien, les jardins remarquables, classés, historiques, patrimoniaux, ont ceci en commun d'incarner un accord entre le temps long de la nature et le temps plus court de la construction et de l'artifice, celui de l'homme. Espaces façonnés, fabriqués, tenus, à la fois lieux de biodiversité, de foisonnement et de conception intellectuelle, les jardins incarnent une forme d'équilibre, dont l'homme constitue le point central. Aujourd'hui, alors que le réchauffement

climatique vient poser des questions nouvelles, les jardins sont des lieux précieux capables de travailler avec le vivant tel qu'il est, tel qu'il change et tel qu'il devient.

Au-delà de la problématique structurante du jardin qu'est le végétal, l'animal radicalise cette tension entre le vivant et la culture en introduisant un dialogue explicite entre des intervenants tout aussi légitimes les uns que les autres : les animaux au jardin ont aussi des souhaits, des préférences, ils travaillent pour façonner à leur profit des écosystèmes dont ils ont une vision très claire. Le jardin est ainsi un projet que nous partageons avec les animaux et ces derniers nous renvoient à notre spécificité d'espèce.

Parler d'animal au jardin, c'est donc avant tout parler d'un partage : les animaux font que dans nos jardins, nous ne sommes jamais seuls. Ainsi, cette journée d'étude de la saison 2019 des *Rendez-vous aux jardins*, qui est aussi une journée de formation, va s'attacher à montrer les mille et une manières que nous avons de vivre les jardins avec les animaux.

Partager, c'est d'abord composer. La journée d'étude nous permettra d'évoquer la façon dont nous devons faire avec les animaux qui sont présents dans les jardins, qu'il s'agisse d'animaux difficilement contrôlables avec lesquels nous devons trouver un point d'équilibre parce qu'ils nous imposent des contraintes parfois très fortes, comme les ravageurs ; qu'il s'agisse d'animaux nous paraissant plus dignes d'attention et d'affection, au point d'en faire des sources d'inspiration pour la création de jardins très architecturés, qui seront évoqués en particulier au travers du modèle de la statuaire animalière dans les labyrinthes de verdure de Versailles ; qu'il s'agisse enfin du travail du jardinier pour concilier l'écologie et le patrimoine, jusque dans l'exemple de la gestion et de l'évolution du parc de chasse, où l'animal joue un rôle certes particulier mais parfaitement central.

Partager, c'est aussi, heureusement, vivre ensemble. Au-delà des efforts à mener pour trouver un *modus vivendi* acceptable avec les animaux au jardin, ces derniers peuvent aussi y être des alliés et la journée donnera l'occasion d'évoquer trois cas d'école : les auxiliaires, devenus des célébrités auprès des jardiniers comme des visiteurs, dans une période qui voit monter une légitime défiance vis-à-vis des produits phytosanitaires, le mouton, dont les qualités de sélectionneur historique des jardins d'agrément seront montrées, ou encore le cheval de trait, dont l'utilité pour l'entretien des espaces naturels sera mise en lumière.

Partager, c'est enfin se raconter des histoires. Hier comme aujourd'hui, des récits se construisent à partir de ces tensions prolifiques : le jardin a toujours été un lieu de révélation et de rêverie et ce n'est pas un hasard si tout commence dans un jardin, celui d'Éden.

Ravageurs, auxiliaires, moutons, chevaux... Nous ne parlerons donc pas de crocodile aujourd'hui. Pourtant, dans le récit de la Création, tous les animaux ont leur place : en parlant des uns

et des autres, dans le foisonnement de nos promenades animalières, nous en parlerons sans doute toujours un peu.

Car finalement, l'important aujourd'hui, dans cette journée et au-delà dans cette saison 2019 des *Rendez-vous aux jardins*, c'est de profiter de cette convergence inespérée entre vivant et culture pour, enfin, parler autrement des enjeux de la biodiversité.

Ces enjeux sont connus de tous : nous vivons dans un monde où la biodiversité est gravement atteinte. Et pourtant, malgré toutes les alertes, nous ne réagissons pas, nous ne transformons pas nos pratiques, nous ne parvenons pas à convaincre, à fédérer les énergies malgré la gravité des enjeux. C'est sans doute parce que notre manière de dire cette catastrophe n'est pas adaptée. Ce que nous tentons aujourd'hui ensemble, c'est bien de trouver une autre façon de parler de biodiversité en utilisant toutes les ressources de la culture et du patrimoine.

Alors, pour conclure, je vous propose aujourd'hui de faire ensemble le pari que cette journée d'étude soit une nouvelle manière de parler des animaux, lorsque le vivant et la culture se donnent rendez-vous aux jardins.

Les animaux au jardin d'Éden : de l'expérience d'une relation blessée à l'attente d'une nouvelle création

Olivier Ricomini, jardinier de l'abbaye Saint-André à Villeneuve-lès-Avignon

C'est pour moi un défi d'avoir à présenter de manière synthétique un sujet aussi complexe et riche, mais aussi des textes peut-être victimes de leur succès, que nous connaissons parfois sans même les avoir lus et auxquels nous nous sommes habitués.

La difficulté tient notamment à la tonalité fortement mythique du récit du Paradis (*Livre de la Genèse* (Gn¹), chapitres 2 et 3 — j'inclus le chapitre « de la Chute » qui, me semble-t-il, est indissociable du précédent, sous peine de risquer de passer à côté des véritables enjeux de ces textes), tonalité mythique qui pourrait nous faire reléguer ces récits au rang des utopies marquée d'obsolescence : une fable.

L'abondante iconographie, souvent charmante et exubérante, peut aussi nous détourner du sens profond du texte en fixant notre attention sur la joliesse des images, le talent de l'artiste à représenter une faune dont la connaissance, au fil des siècles et des découvertes, ne cesse de s'accroître et qui pourrait permettre, par exemple, à un historien de l'art, de faire une lecture de ces œuvres au regard de l'histoire des circumnavigations.

Mais la vraie question posée par ces textes est ailleurs. L'objet de ma présentation pourrait ainsi consister à scruter le hiatus qui sépare ces deux images.

La première (fig. 1) est une enluminure qui tâche d'illustrer de manière fidèle le récit biblique du jardin d'Éden, quoique de manière originale puisqu'elle le fait en mettant en scène le mariage d'Adam et Ève. Tous les animaux de la création sont convoqués pour être témoins de cette unions, animaux réels, fantastiques ou symboliques.

La seconde (fig. 2) est une image du Paradis terrestre tel que John Parkinson l'imagine au début du XVII^e siècle, Paradis qu'il se propose de faire renaître en Angleterre grâce à ses conseils avisés de jardinier, et qui sert de frontispice à son traité de jardinage intitulé « *Paradisi in sole Paradisus terrestris*² ».

¹ Dans la suite du texte, j'adopterai les abréviations en usage pour la désignation des textes bibliques. Exemple : livre de la Genèse, chapitre 2, verset 4 = Gn 2, 4. L'abréviation *sq.* — pour le latin *sequiturque* — qui peut suivre un numéro de verset signifie « suivants ». Ex : verset 1 et suivants. Tous les extraits bibliques de la conférence sont donnés dans la version de la *Traduction œcuménique de la Bible*, Les Éditions du Cerf et Société Biblique Française, 1991.

² John Parkinson, *Paradisi in sole Paradisus terrestris* ou *Un jardin de toutes sortes de fleurs ravissantes qui peuvent être cultivées sur notre terre anglaise : avec un jardin potager composé de diverses herbes aromatiques, de racines et de*



Fig. 1 : Flavius Josèphe, « Le mariage d'Adam et Ève », *Antiquités judaïques*, vers 1483.

Bnf : http://expositions.bnf.fr/bestiaire/grand/n_12.htm

Ce paradis est en apparence semblable au premier mais, si on y regarde de plus près, on constate que les animaux en sont absents : le jardin d'Éden du jardinier est un jardin sans animaux qui, comme chacun sait, sont dans l'ensemble des ennemis du jardin et semblent, dans la plus grande indifférence, contrarier sans relâche les efforts du jardinier. Si l'on en croit le titre du traité de Parkinson, les animaux n'ont droit de cité que dans notre assiette, après avoir été dûment assaisonnés grâce aux aromatiques qui poussent dans les *Paradisi in sole*...

fruits pour assaisonner nos viandes et nos sauces, et un verger avec divers arbres et arbustes fruitiers adaptés à notre pays, Londres, Humfrey Lownes, Robert Young, 1629.

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k97995h>

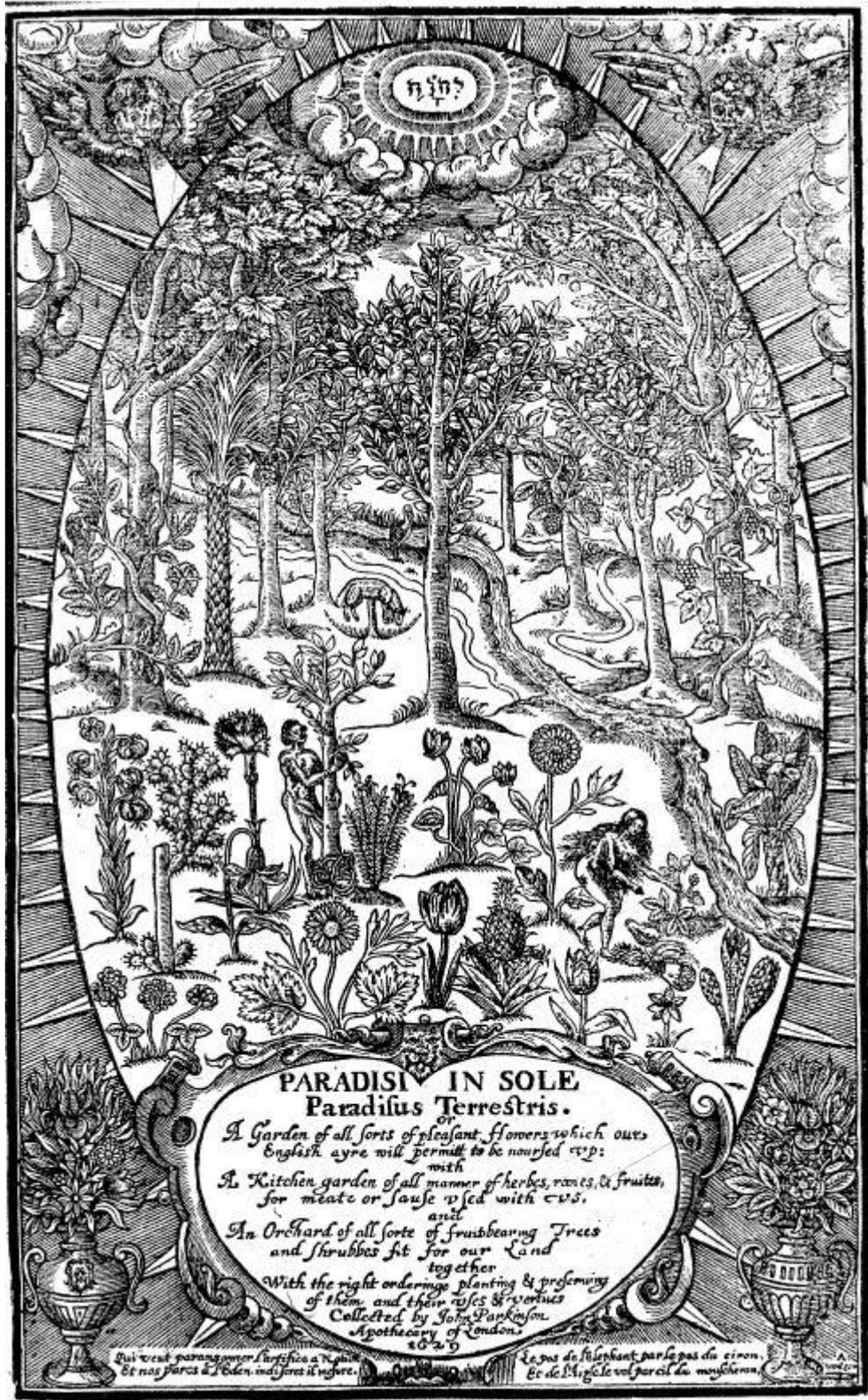


Fig. 2 : John Parkinson, *Paradisi in sole Paradisus terrestris*, 1629.

Bnf : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k97995h>

On pourra penser que Parkinson, pragmatique et homme de terrain, a opté pour le réel, alors que l'autre Paradis n'est que l'image d'un rêve perdu et hors d'atteinte. Mais l'on comprend aussi

que la véritable utopie n'est peut-être pas celle que l'on croit... Ce paradis terrestre (comme tous les paradis terrestres), fruit de l'effort technique de l'homme, apparaît comme frelaté à partir du moment où il doit, pour exister, exclure les animaux. Il est d'ailleurs intéressant de constater que toutes les tentatives d'instauration d'un paradis terrestre au cours de l'histoire (même non déclarées) se sont élaborées, d'une manière ou d'une autre, sur l'exclusion et ont abouti à une illusion, une imposture, quand ils n'ont pas abouti à la barbarie.

Celui qui écrit le récit du Jardin d'Éden, probablement au retour de l'Exil à Babylone au milieu du VI^e siècle av. J.-C., n'est pas dupe : il sait, par expérience, que le monde et particulièrement les relations avec les animaux, sont marqués par la peur, des rapports de force et de domination, par la violence. Il construit certainement sa réflexion à partir de l'expérience quotidienne de la fréquentation non seulement des animaux domestiques mais aussi des animaux sauvages, souvent féroces, qui peuplent le Proche-Orient ancien.

Dès le chapitre 3 (dans une sorte de simultanéité avec les événements relatés dans le chapitre 2), avec le récit de la chute et de la perte du paradis, il propose un antidote au mythe.

Dans ce récit, qu'il faut donc lire comme une unité indissociable, l'écrivain biblique tente de sonder les raisons de la violence, de fonder les moyens élaborés pour la contenir, de penser un à venir et la restauration d'un équilibre — équilibre qui se dit en termes de justice et de paix, restauration qui ne peut venir que comme un don de Dieu, de la même manière que le monde et la vie sont un don de Dieu.

Il s'agit donc de fonder des convictions, des comportements, des pratiques qui précèdent de loin dans le temps l'écriture de ces textes qui sont ainsi comme des relectures du présent qui permettent de construire du sens et d'ouvrir un horizon.

Avant d'aller plus loin, revenons au texte et rappelons les faits, en nous concentrant sur le sujet qui nous intéresse plus particulièrement aujourd'hui. Je vous laisse le soin de vous reporter à une Bible de la traduction de votre choix pour vous replonger dans le récit des chapitres 2 et 3 du livre de la Genèse.

Dieu crée le ciel et la terre, qui ne porte encore rien de vivant (Gn 2, 4b-6). Il crée l'homme à partir de la poussière du sol et lui insuffle une haleine de vie : l'homme devient un être vivant (Gn 2, 7). Dieu plante alors un jardin et y installe l'homme qu'il a créé³ (Gn 2, 8-9). L'homme a pour mission de le cultiver et de le garder (Gn 2, 15) : il est donc jardinier, à l'image de Dieu qui a planté le jardin (Adam n'est donc pas le premier jardinier ni le propriétaire du jardin, il en est l'intendant).

³ Ce jardin présente les caractéristiques principales des grands parcs royaux du Proche-Orient ancien, mésopotamiens surtout, tels qu'ils nous apparaissent sur nombre de bas-reliefs (fig. 3 et 4). Ces parcs étaient souvent des réserves de chasse et contenaient nombre d'animaux sauvages, parfois ramenés de contrées éloignées et conquises par le propriétaire du jardin. Le jardin a donc une fonction symbolique — microcosmique — et politique et ambitionne donc déjà de contenir le monde connu, en tout cas de résumer par son contenu la richesse et l'étendue d'un royaume.

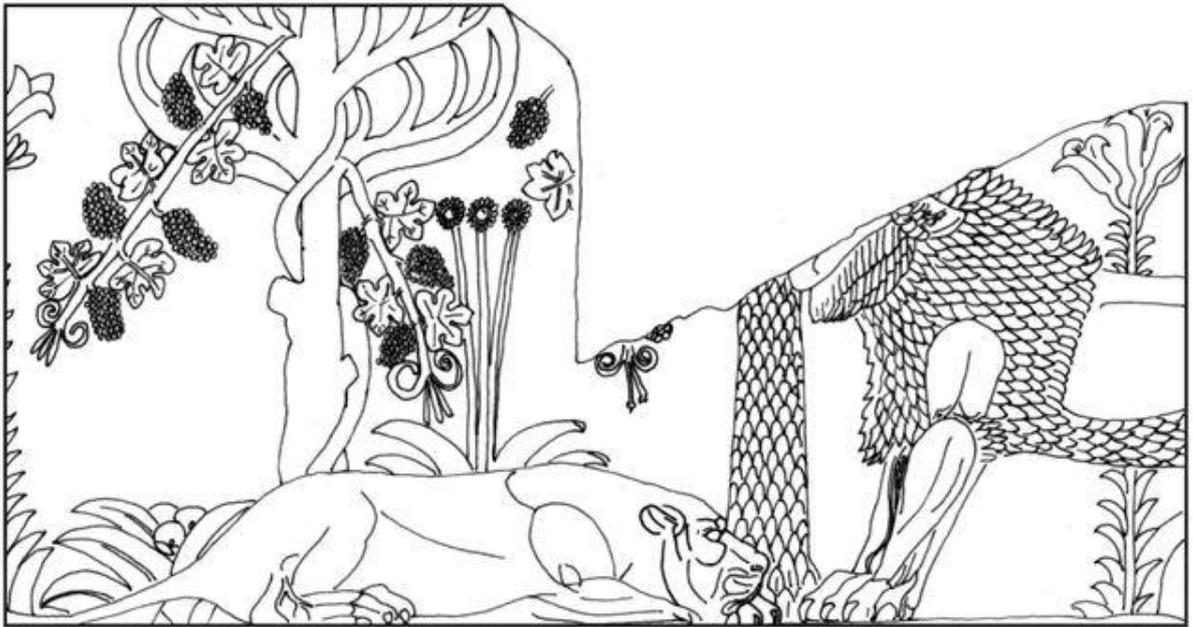


Fig. 3 : fragment d'un bas-relief du palais d'Assurbanipal à Ninive, 645-640 av. J. C. British Museum, Londres. Dessin Olivier Ricomini

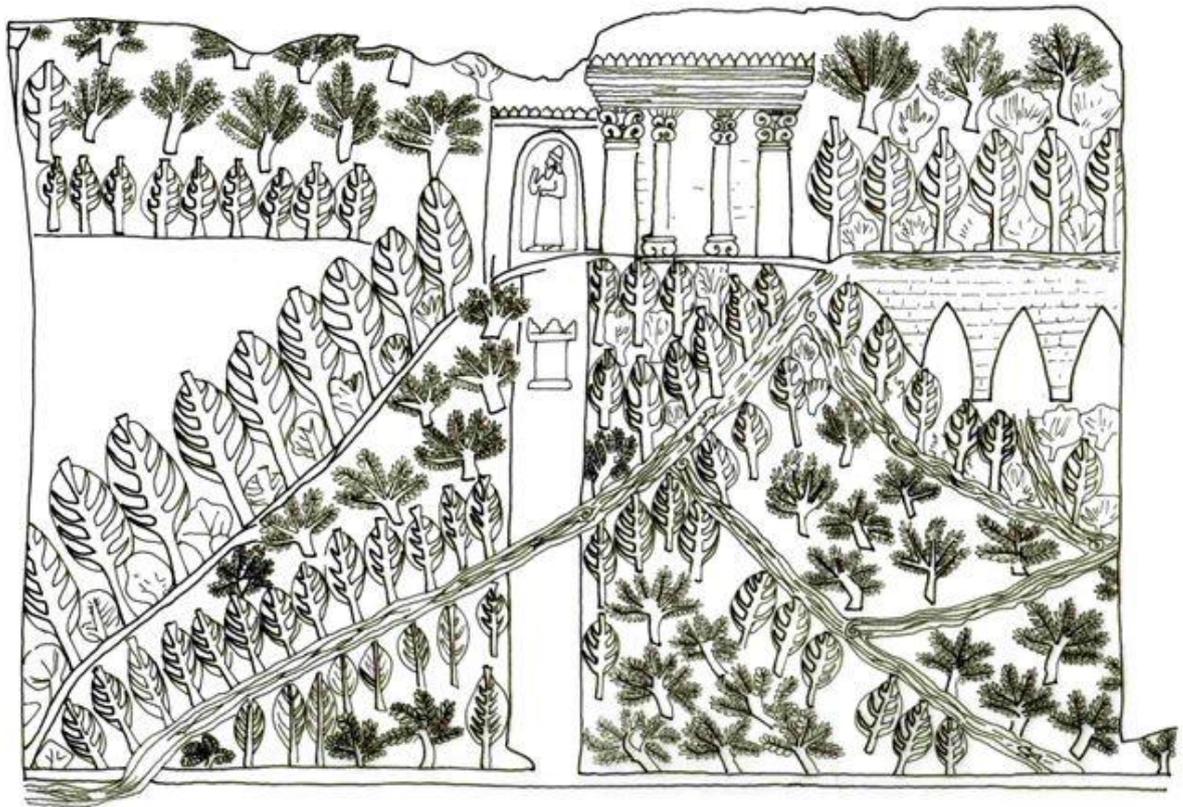


Fig. 4 : Jardin royal. Fragment d'un bas-relief du palais de Ninive, période de Sennachérib, 704-681 av. J. C. British Museum, Londres. Dessin Olivier Ricomini

Ce jardin est un verger et les fruits des arbres constituent l'unique nourriture de l'homme. Les fruits de tous les arbres sont accessibles sauf ceux de l'arbre de la connaissance du bien et du mauvais, dont la consommation est frappée d'interdit sous peine de perdre la vie (Gn 2, 16-17).

Dieu constate la solitude de l'homme et qu'elle ne lui convient pas et décide de lui donner une aide qui lui soit assortie (Gn 2, 18). Pour ce faire, il crée les animaux, qui sont présentés à l'homme pour qu'il les nomme mais l'homme ne trouve pas parmi eux l'aide qui lui est assortie (Gn 2, 19-20). Dieu crée alors la femme en qui l'homme reconnaît enfin son véritable vis-à-vis, « l'os de mes os et la chair de ma chair » (Gn 2, 21-24).

Succombant à l'astuce du serpent, l'homme et la femme transgressent l'interdit porté sur l'arbre de la connaissance du bien et du mauvais et mange de son fruit à l'aspect séduisant (Gn 3, 1-7). Leurs yeux s'ouvrent et ils prennent conscience de leur nudité (Gn 3, 7). Cette transgression engendre la peur (l'homme et la femme se cachent lorsqu'ils entendent Dieu qui se promène dans le jardin — Gn 3, 8 sq.). Elle génère aussi une série de ruptures qui sont énoncées par Dieu sous forme de malédictions : la première concerne le tentateur qui a provoqué le drame (Gn 3, 14-15), condamné à ramper dans la poussière et à être en conflit permanent avec l'humanité ; rupture de la relation entre l'homme et la femme, qui sera désormais marquée par la domination (Gn 3, 16) ; rupture avec le cosmos (Gn 3, 17-19) ; rupture avec Dieu enfin qui, craignant que l'homme et la femme ne mettent la main sur le fruit de l'arbre de vie, les chassent du jardin qu'il avait planté pour eux (Gn 3, 22-24). Plusieurs détails du texte font néanmoins comprendre que la relation à Dieu n'est pas définitivement rompue mais blessée, notamment le fait que Dieu prenne le soin de revêtir l'homme et la femme de tuniques de peau (Gn 3, 21).

Je voudrais relever quelques points clefs du texte propres à éclairer le sujet qui nous intéresse aujourd'hui.

Tout d'abord, souligner la dignité accordée aux animaux dans l'œuvre divine de création : ils ne sont pas créés pour orner le monde ou même pour être utiles mais pour être une aide accordée à l'homme. Ils n'y réussirent pas car leur manque la parole, bien commun à Dieu et à l'homme.

L'homme reçoit pour mission de nommer les animaux, ce qui indique la conscience d'un statut particulier de supériorité de l'homme (qui partage donc la faculté de parole avec Dieu), statut qui n'implique cependant aucun rapport de force, de domination ou de violence. le régime alimentaire au Paradis est végétarien et le passage au régime omnivore ne sera confirmé qu'après le Déluge, dans le cadre de limites précises :

« Dieu bénit Noé et ses fils, il leur dit :

« Dieu bénit Noé et ses fils, il leur dit :

- Soyez féconds et prolifiques, remplissez la terre. Vous serez redoutés de toutes les bêtes de la terre et de tous les oiseaux du ciel. Tout ce qui remue sur le sol et tous les poissons de la mer sont livrés entre vos mains. Tout ce qui remue et qui vit vous servira de nourriture comme déjà l'herbe mûrissante, je vous donne tout. Toutefois vous ne mangerez pas la chair avec sa vie, c'est-à-dire son sang ».

Gn 9, 1-3

La vision du texte n'est pas anthropocentrique mais **théocentrique** : l'homme n'est ni au centre ni au sommet de la création. C'est Dieu qui est au centre de la création. L'homme et la femme se voient confier le jardin et ce qu'il contient au titre de l'intendance et non de la propriété : ils sont intendants d'un bien qu'ils reçoivent de Dieu comme un don gratuit.

Beaucoup d'autres textes bibliques nous permettent d'affiner notre compréhension du statut des animaux dans l'œuvre créatrice. Ils témoignent tous de ce respect porté aux animaux. Je ne donnerai ici que quelques exemples⁴. On voit ainsi qu'ils sont pleinement intégrés au plan divin de salut.

« Seigneur, ta loyauté est dans les cieux,
ta fidélité va jusqu'aux nues.
Ta justice est pareille aux montagnes divines,
et tes jugements au grand Abîme.
Seigneur, tu sauves hommes et bêtes.
Dieu, qu'elle est précieuse ta fidélité !
Les hommes se réfugient à l'ombre de tes ailes. »

Psaume (Ps) 36 (35), 6-8

Ils sont sujets de droits. Les cas sont nombreux dans les textes législatifs du peuple d'Israël. À titre d'exemple, ils ont droit, au même titre que l'homme, au repos sabbatique, mémoire du repos divin après l'œuvre des sept jours. Cette règle est inscrite dans le Décalogue :

« Que du jour du sabbat on fasse un mémorial en le tenant sacré. Tu travailleras six jours, faisant tout ton ouvrage, mais le septième jour, c'est le sabbat du Seigneur, ton Dieu. Tu ne feras aucun ouvrage, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, pas plus que ton serviteur, ta servante, tes bêtes ou l'émigré que tu as dans tes villes. »

Exode (Ex) 20, 10

⁴ Pour un exposé complet de ces questions, je renvoie à la synthèse faite par Didier Luciani dans « Les animaux dans la Bible », *Cahiers Évangile* n° 183, mars 2018, Service biblique catholique Évangile et Vie/Éditions du Cerf.

Les animaux ont la faculté de provoquer la louange de Dieu, notamment dans le Psaume 104 (103), où s'exprime une destinée commune de l'homme et des animaux face à Dieu :

« Bénis le Seigneur, ô mon âme !
Seigneur mon Dieu, tu es si grand !
Vêtu de splendeur et d'éclat,
drapé de lumière comme d'un manteau,
tu déploies les cieux comme une tenture. [...]
Que tes œuvres sont nombreuses, Seigneur !
Tu les as toutes faites avec sagesse,
la terre est remplie de tes créatures.
Voici la mer, grande et vaste de tous côtés,
où remuent, innombrables,
des animaux petits et grands.
Là, vont et viennent les bateaux,
et le Léviathan que tu as formé pour jouer avec lui.
Tous comptent sur toi
pour leur donner en temps voulu la nourriture :
tu donnes, ils ramassent ;
tu ouvres ta main, ils se rassasient.
Tu caches ta face, ils sont épouvantés ;
tu leur reprends le souffle, ils expirent
et retournent à leur poussière.
Tu envoies ton souffle, ils sont créés,
et tu renouvelles la surface du sol.
Que la gloire du Seigneur dure toujours,
que le Seigneur se réjouisse de ses œuvres ! [...] ».

La force et la liberté des animaux sauvages conduisent aussi à la louange et à la reconnaissance de la puissance de Dieu. Lorsque Job, exténué de souffrances et d'épreuve, rentre en dispute avec Dieu, Dieu ne lui reproche pas sa démarche mais ne répond pas à la question du mal par une théodicée : il lui répond en l'interrogeant sur le caractère exceptionnel de sa création.

« Est-ce toi qui chasses pour la lionne une proie
et qui assouvis la voracité des lionceaux,
quand ils sont tapis dans leurs tanières,
ou s'embusquent dans les fourrés ?

[...]

Le bison consentira-t-il à te servir,
passera-t-il ses nuits à ton étable ?
L'astreindras-tu à labourer,
hersera-t-il derrière toi les vallons ?

[...]

Est-ce toi qui donnes au cheval la bravoure,
qui revêts son cou d'une crinière,
qui le fais bondir comme la sauterelle ?
Son fier hennissement est terreur.
Exultant de force, il piaffe dans la vallée
et s'élançe au-devant des armes.
Il se rit de la peur, il ignore l'effroi,
il ne recule pas devant l'épée.

[...]

Voici donc le Bestial⁵. Je l'ai fait comme je t'ai fait.
Il mange de l'herbe comme le bœuf.
Vois quelle force dans sa croupe
et cette vigueur dans les muscles de son ventre !
Il raidit sa queue comme un cèdre,
ses cuisses sont tressées de tendons.
Ses os sont des tubes de bronze,
ses côtes du fer forgé. [...] ».

Job 38-41

Enfin, les animaux sont reconnus dignes d'être offerts en sacrifice, l'acte sacré le plus haut dans l'organisme culturel, notamment les sacrifices visant à assurer la réconciliation avec Dieu.

Dans tous les cas, il s'agit de prendre acte de la violence à l'œuvre dans le monde, sans la légitimer, et de mettre en place des stratégies qui permettent de la contenir et de la limiter.

Plus radicalement, face à l'ampleur de cette violence, l'espérance d'Israël va se cristalliser autour de la figure d'un messie qui, venant de la part de Dieu, restaurera le Royaume de Dieu, dans la justice et la paix.

La compréhension de cette restauration et de ses modalités va s'intérioriser dans le temps mais elle prend souvent les traits d'un renouvellement paradisiaque : le jardin reflourira. La paix

⁵ Vraisemblablement l'hippopotame.

retrouvée avec les animaux, particulièrement avec les plus féroces d'entre eux, en est un des signes majeurs.

« Le loup habitera avec l'agneau,
le léopard se couchera près du chevreau.
Le veau et le lionceau seront nourris ensemble,
un petit garçon les conduira.
La vache et l'ourse auront même pâture,
leurs petits, même gîte.
Le lion comme le bœuf mangera du foin.
Le nourrisson s'amusera sur le nid du cobra.
Sur le trou de la vipère, le jeune enfant étendra la main.
Il ne se fera ni mal, ni destruction sur toute ma montagne sainte,
car le pays sera rempli de la connaissance du Seigneur,
comme la mer que comblent les eaux ».

Isaïe 11, 6-9

Les auteurs du Nouveau testament et la tradition chrétienne dans sa suite reprennent à leur compte à la fois ce regard sur les animaux mais aussi les espérances messianiques du Premier Testament, tout en leur donnant un tour nouveau.

La foi chrétienne reconnaît dans la personne du Christ l'aboutissement de l'espérance d'Israël et n'a pas tardé à voir en lui une figure du Nouvel Adam.

L'exégèse patristique a ainsi lu la leçon de l'Évangile de Marc (Mc) sur la retraite du Christ au désert comme une anticipation de l'avènement du royaume, comportant des traits de restauration paradisiaque (Mc 1, 12-13) :

« Aussitôt l'Esprit poussa Jésus au désert. Durant quarante jours, au désert, il fut tenté par Satan. Il était avec les bêtes sauvages et les anges le servaient ».

Même si ces notations sont discrètes dans le Nouveau Testament, la bienveillance de Dieu à l'égard des animaux est aussi soulignée par le Christ (Mt 6, 25-26) :

« Voilà pourquoi je vous dis : ne vous inquiétez pas pour votre vie de ce que vous mangerez, ni pour votre corps de quoi vous le vêtirez. La vie n'est-elle pas plus que la nourriture, et le corps plus que le vêtement ? Regardez les oiseaux du ciel : ils ne sèment ni ne moissonnent, ils n'amassent point dans des greniers ; et votre Père céleste les nourrit ! [...] ».

Mais plus encore, l'événement du Royaume de Dieu se manifeste dans la fin des sacrifices sanglants : en Jésus-Christ, Dieu vient lui-même offrir l'ultime sacrifice et, dès lors, le repas

sacrificiel que le Christ propose à ses disciples est un sacrifice dont la matière même est végétarienne : du pain et du vin.

Le Christ est ainsi l'ultime agneau immolé, qui arrête la spirale de la violence en la concentrant sur lui.

Il n'est pas anodin que l'Agneau occupe la place centrale de la Jérusalem nouvelle telle qu'elle est décrite, venant d'auprès de Dieu, dans les derniers chapitres du dernier livre de la Bible chrétienne, le livre de l'Apocalypse :

« Alors je vis un ciel nouveau et une terre nouvelle, car le premier ciel et la première terre ont disparu et la mer n'est plus.

Et la cité sainte, la Jérusalem nouvelle, je la vis qui descendait du ciel, d'auprès de Dieu, comme une épouse qui s'est parée pour son époux.

Et j'entendis, venant du trône, une voix forte qui disait :

Voici la demeure de Dieu avec les hommes.

Il demeurera avec eux.

Ils seront ses peuples et lui sera le Dieu qui est avec eux.

Il essuiera toute larme de leurs yeux.

La mort ne sera plus.

Il n'y aura plus ni deuil, ni cri, ni souffrance, car le monde ancien a disparu.

Et celui qui siège sur le trône dit :

Voici, je fais toutes choses nouvelles. »

(Ap 21, 1-5b)

« Mais de temple, je n'en vis point dans la cité,

car son temple, c'est le Seigneur, le Dieu tout-Puissant ainsi que l'agneau.

La cité n'a besoin ni du soleil ni de la lune pour l'éclairer,

car la gloire de Dieu l'illumine et son flambeau c'est l'agneau ».

(Ap 21, 22-23)

« Puis il me montra un fleuve d'eau vive, brillant comme du cristal, qui jaillissait du trône de Dieu et de l'agneau.

Au milieu de la place de la cité et des deux bras du fleuve, est un arbre de vie produisant douze récoltes.

Chaque mois il donne son fruit, et son feuillage sert à la guérison des nations ».

(Ap 22, 1-2)

La perspective néo-testamentaire, clairement eschatologique, n'ouvre pas simplement à un « retour » pur et simple aux conditions paradisiaques perdues mais à l'avènement d'une création nouvelle exempte de peur et de violence, création dont les animaux ne sont pas exclus.

Il est intéressant de constater que, par la suite, ce motif paradisiaque de l'animal sauvage pacifié accompagne, notamment, bien des récits de vies de saints. Le saint, figure d'une humanité réconciliée et en amitié avec Dieu, attire à lui la bête sauvage et l'entraîne dans le mouvement d'amitié divine qui l'anime et, ce faisant, il anticipe, dans le temps présent, sur l'avènement définitif, à la fin du temps, du Royaume de Dieu. Les vies de saints sont donc comme des « fenêtres » qui s'ouvrent momentanément sur cet à venir eschatologique. Elles sont comprises comme des « avant-goût ». Je ne citerai ici que l'exemple de saint Jérôme et de son lion, dont il soigna la patte mais surtout de saint François d'Assise, qui pacifia le loup qui terrorisait les habitants de Gubbio (fig. 5) et qui prêcha aux oiseaux.

Nous pouvons trouver de pareils exemples dans la tradition orthodoxe notamment, avec saint Séraphim de Sarov, par exemple, qui vivait en harmonie avec un ours. Et je terminerai avec ce tableau de Nicolas Roerich (fig. 6), peut-être plus connu de nous pour les décors qu'il fit pour la première du « Sacre du Printemps » de Stravinsky. Ce tableau, qui montre deux moines cohabitant paisiblement avec un ours, dans un paysage de neige porte le titre évocateur de « Et nous n'avons pas peur »...

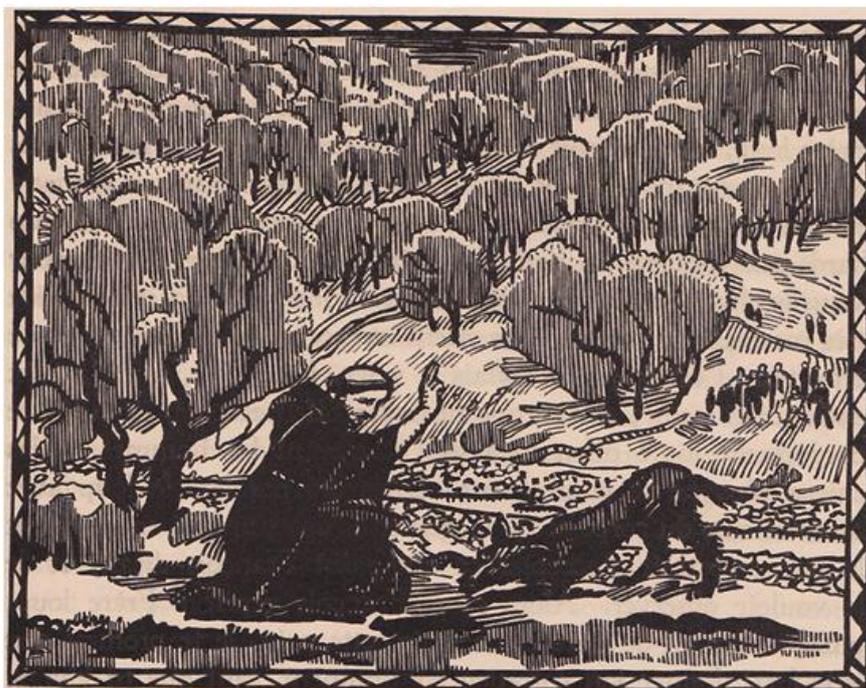


Fig. 5 : « Saint François d'Assise et le loup de Gubbio »,
Petites fleurs de saint François d'Assise, bois gravé de Maurice Denis, 1919.



Fig. 6 : Nicolas Roerich, Et nous n'avons pas peur, 1922, détrempe sur toile
International Centre of Roerichs, Moscou.

En conclusion

J'ai bien conscience, au terme de ce rapide parcours, de n'avoir fait qu'effleurer le sujet. J'ai tenté de n'omettre aucune piste et de donner quelques orientations de réflexion. J'ai aussi conscience de n'avoir pas donné de réponse claire à la question posée au début de la conférence, concernant le hiatus qui sépare les deux images du Paradis, celle de l'enluminure et celle du jardinier... Une réponse à la manière de celle que Dieu fit à Job !

Mais il est peut-être bon que ces graves questions, qui concernent la violence, la mort, la souffrance, le mal dans le monde, restent ainsi sans réponse évidente, sans, en tout cas, essayer vainement d'ajouter une théodicée supplémentaire à celles qui existent déjà et qui n'ont jamais été satisfaisantes. Peut-être d'ailleurs est-ce l'essence même de ce que nous appelons le péché originel : avoir voulu mettre la main sur le « trousseau de clés » qui donnerait, une fois pour toute, les réponses aux mystères les plus opaques et les plus scandaleux, au sens étymologique du terme, de la vie.

Parmi toutes les lectures possibles d'un tel sujet, j'ai choisi celle du prisme de la réflexion sur la violence et la peur que peuvent nous inspirer les animaux car il m'a semblé non seulement qu'elle était de fait centrale pour les auteurs bibliques mais aussi parce j'ai pensé qu'elle pourrait résonner de manière sensible à nos oreilles de jardiniers car nous savons bien, d'expérience, qu'au jardin la relation avec les animaux n'est pas toujours paisible. Le jardin peut ainsi devenir le théâtre d'une lutte permanente contre les animaux pour ne pas dire le lieu où peut potentiellement s'exprimer une haine féroce de la nature, ce qui est le comble du paradoxe. À titre personnel, je ne supporterai pas de vivre

mon métier de jardinier comme une guerre tous azimuts menée contre la vie. Le jardinier ne peut pas, ne peut plus, être un ennemi du vivant, même si celui-ci, et particulièrement les animaux, semblent traiter avec la plus grande indifférence, mes efforts et mon travail. La question est donc de savoir comment articuler intelligemment (avec sagesse, dirait la Bible) les deux.

Pour la Bible, les animaux semblent avoir pour mission d'aider les êtres humains à penser leur propre condition, dans ses grandeurs et ses petitesse. Ils sont un miroir.

Cette réflexion doit les conduire à rechercher, dans l'action et l'agir, non seulement la justice mais aussi la *justesse* : une forme d'art de savoir trouver sa juste place dans le monde, sous le regard de Dieu.

Dans ce contexte, on pourrait dire que le jardin, comme organisme complexe incluant les animaux, joue comme un « miroir de Claude » qui aiderait à voir le monde avec le regard même de Dieu.

Quoiqu'il en soit, ce corpus de textes invite certainement à un décentrement de soi radical, à considérer le cosmos autrement qu'en fonction de soi, de nos besoins, fussent-ils spirituels ou esthétiques.

C'est à ce prix que le jardin peut redevenir ce qu'il est : le lieu privilégié où peuvent s'exprimer la vie et la liberté.

Le labyrinthe de Versailles

Alexandre Maral, conservateur général du patrimoine,
chef du département des sculptures, directeur du Centre de recherche
de l'établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles

Situé à l'emplacement de l'actuel bosquet de la Reine, le bosquet du Labyrinthe fut créé en 1665 par André Le Nôtre. Dans un premier temps, il ne fut qu'un bosquet végétal qui, comme son nom l'indique, était formé de multiples allées susceptibles de ménager des surprises et de donner au promeneur l'impression de se perdre. Ce bosquet reçut son aménagement sculpté en 1673-1674. Il s'agissait d'illustrer des fables mettant en scène des animaux, pour la plupart dues à Ésope – à un moment où ce genre littéraire était en vogue, comme en témoignent les fameuses Fables de La Fontaine.

Quoiqu'il ne le revendique pas dans les *Mémoires de ma vie*, Charles Perrault pourrait avoir été un des concepteurs du Labyrinthe. Membre depuis 1663 de la Petite Académie, chargée entre autres de définir l'iconographie du décor des résidences royales, mais aussi de l'Académie française à partir de 1671, Perrault était depuis 1668 premier commis de la Surintendance des Bâtiments du roi, où il seconda Colbert dans la mise en œuvre de la politique artistique et scientifique de Louis XIV. C'est en 1697 qu'il publia les *Histoires ou contes du temps passé*, un recueil qui partage avec le Labyrinthe une certaine communauté d'esprit.

Membre de l'Académie des sciences, son frère Claude Perrault est l'auteur des *Mémoires pour servir à l'histoire naturelle des animaux*, deux volumes publiés en 1671 et 1676. Comme La Fontaine, Claude Perrault s'intéressa à l'animal, miroir de l'homme et doté d'une âme spirituelle, contrairement à la théorie de l'animal-machine de Descartes.

Par son ampleur, l'ensemble formé par les sculptures animalières du Labyrinthe est sans précédent. Par sa qualité d'exécution, il soutient la comparaison avec les célèbres animaux réalisés un peu plus d'un siècle auparavant, notamment par Giambologna et Ammannati, pour la grotte de la villa médicéenne de Castello.

Le maître d'œuvre de ce bestiaire exceptionnel n'est pas connu. Il n'est pas impossible que Charles Le Brun, premier peintre du roi, qui avait étudié les animaux dans le cadre de ses recherches sur la physiognomonie et l'expression des passions, ait participé à la définition des œuvres, mais aucun de ses dessins ne peut être mis en rapport avec le Labyrinthe.

À l'instar d'un Pieter Boël, peintre animalier intégré aux équipes des Gobelins, il est vraisemblable que les sculpteurs du Labyrinthe ont puisé leur inspiration dans l'observation des animaux de la Ménagerie de Versailles, peuplée de spécimens dès 1664. Cela pourrait expliquer le naturalisme des animaux du Labyrinthe, qui annonce l'art d'un Barye.

L'état définitif du bosquet est bien connu grâce au recueil du *Labyrinthe de Versailles*, publié en 1677 par l'Imprimerie royale et illustré de gravures de Sébastien Leclerc. Ainsi, l'entrée du Labyrinthe était encadrée des statues d'Ésope et de l'Amour, ce dernier tenant une pelote de fil rappelant le fil d'Ariane. Les allées du bosquet étaient ponctuées de 39 fontaines mettant en scène des animaux et accompagnées de quatrains du poète de cour Isaac de Benserade qui en livraient la morale. Tous les animaux du Labyrinthe, plus de 330 au total, étaient recouverts d'une polychromie : cette dernière est connue grâce au recueil manuscrit, enluminé par Jacques Bailly en 1674, qui reproduit 38 des 39 fontaines⁶.

Les sculpteurs concernés ne sont connus que par les registres comptables de l'administration des Bâtiments du roi, ainsi que par un plan manuscrit conservé à Stockholm⁷. Pour les 21 sculpteurs recensés, le chantier du Labyrinthe fut une formidable expérience dans le domaine de l'art animalier. Le lieu d'élaboration des sculptures en plomb du Labyrinthe de Versailles n'est pas connu. Il n'est pas impossible que les ateliers des Gobelins aient été sollicités. Ils avaient déjà été utilisés par Tuby – qui y résidait – pour la fonte du groupe en plomb d'*Apollon sur son char* en 1670.

Sur place, les animaux de plomb étaient intégrés aux fontaines du bosquet. Le premier paiement relatif à la pose des ajutages, par des fondeurs, date de mai 1673. Car, pour reprendre les termes du *Labyrinthe de Versailles*, les animaux « semblent dans l'action mesme qu'ils représentent, d'autant plus que l'eau qu'ils jettent imite en quelques sorte la parole que la fable leur a donnée »⁸.

La préciosité et la fragilité des sculptures en plomb expliquent sans doute que le bosquet ait toujours été clos de grilles. L'entretien des plombs fut confié aux sculpteurs François Fontelle, qui intervint en 1682 et en 1685, et Claude Bertin, rétribué en 1694 et en 1701.

Tous les plombs du Labyrinthe étaient revêtus de polychromie. Dès 1678, l'entretien de la polychromie des plombs fut confié au peintre Jacques Bailly, puis, en 1712 et 1713, à Nicolas Spazement et Antoine Desauziers. D'autres interventions sont attestées au XVIII^e siècle : Jean-Baptiste Blin de Fontenay et François Desportes en 1722, Jacques Dubois en 1737, tandis que Jean Bailly fut chargé de l'entretien courant. Les traces de polychromie qui subsistent aujourd'hui ne correspondent pas à la couche d'origine.

Entre décembre 1774 et octobre 1776, le bosquet du Labyrinthe fut détruit dans le cadre de la replantation générale des jardins du château. Il était sans doute trop vétuste, d'entretien trop coûteux,

⁶ Paris, musée des Beaux-Arts de la ville de Paris, Petit Palais, inv. Dutuit 724.

⁷ Stockholm, Nationalmuseum, THC 8.

⁸ *Le Labyrinthe de Versailles*, Paris, Imprimerie royale, 1677, p. 4.

démodé aussi. Il fut remplacé par le bosquet de la Reine, dit aussi bosquet de Vénus, plus conforme au goût du jour.

Les plombs du Labyrinthe ne furent pas détruits mais transférés au magasin des Sables, situés à l'extrémité de l'avenue de Sceaux. En 1789, ils furent déménagés à l'hôtel des Inspecteurs, situé dans l'actuelle rue Hardy. Précisément inventoriés pour la première fois en 1797, ils étaient alors au nombre de 314, mais il est précisé que « toutes ces pièces sont mutilées de différentes manières par le changement de transport qu'elles ont éprouvées différentes fois et par le poids énorme dont elles sont composées »⁹.

Inventoriés une nouvelle fois en 1850, alors qu'ils se trouvaient au magasin de la Chancellerie, les plombs du Labyrinthe n'étaient plus que 37 à cette date-là. Les disparitions ne doivent donc pas être imputées à l'administration des Bâtiments du roi, mais à celle du musée de Versailles, créé en 1796.

Entre 1973 et 1976, le bronzier Lucien Toulouse intervint sur l'ensemble de la collection, destinée à être présentée au public dans une réserve visitable de la Grande écurie. Depuis 2002, date de l'installation de l'Académie du spectacle équestre, la collection n'est plus visible et son mauvais état en fait un patrimoine en péril, affecté par des phénomènes de fissurations, d'affaissements du plomb, de pertes de polychromie et, surtout, d'oubli. Cet ensemble unique au monde de sculpture animalière du XVII^e siècle mérite assurément d'être restitué au public.

Référence

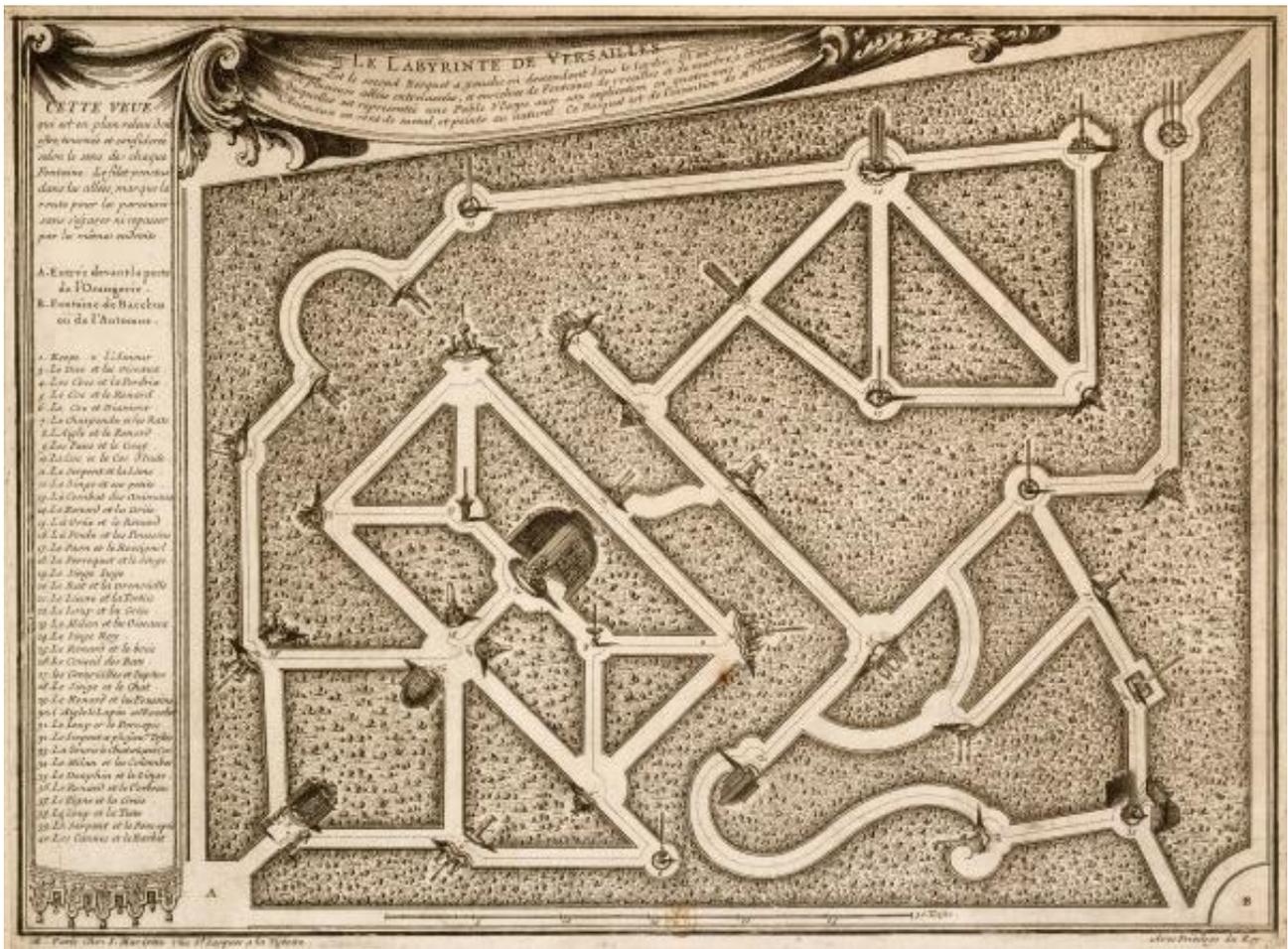
Le Labyrinthe de Versailles : du mythe au jeu, sous la direction d'Élisabeth Maisonnier et Alexandre Maral, Paris, Magellan, 2013.

Charles Perrault, *Le Labyrinthe de Versailles*, Paris, Imprimerie royale, 1677.

Disponible sur Gallica :

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6481170p/f101.image.texteImage>

⁹ Versailles, Archives de l'Établissement public de Versailles, Registre des plombs, soudure, cuivre, potin et menuiserie pour le garde-magasin, commencé le premier août 1789, fol. 101v-102.



Gabriel Perelle, « Plan du Labyrinthe dans les jardins de Versailles », *Veues des plus beaux Bâtimens de France*, planche 141, À Paris chez R. Langlois rue St. Jacques à la Victoire, 1680.

BnF, département des Estampes et de la Photographie, Est-551 (1-290). http://classes.bnf.fr/essentiels/grand/ess_911.htm

Petite promenade dans les jardins littéraires, en compagnie de quelques animaux

Stéphanie Tesson, metteur en scène et directrice de Phénomène & Cie

Livre de la Genèse (chapitres II et III).

Hildegarde de Bingen, *Physica : Le livre des subtilités des créatures divines : les plantes, les éléments, les pierres, les métaux, les arbres, les poissons, les animaux et les oiseaux*, XII^e siècle. Texte traduit du latin par Pierre Monat, présenté par Claude Mettra, Grenoble, Jérôme Million, 2011.

Jean de La Fontaine, « Les Animaux malades de la peste », *Fables*, Recueil II, Livre 7, 1678.

Jakob et Wilhelm Grimm, « Le lièvre et le hérisson », *Contes de l'enfance et du foyer*, 1843.

Victor Hugo, « J'aime l'araignée », *Les Contemplations*, Livre III, « Les luttes et les rêves », XXVII (1856).

Edmond Rostand, *Chantecler*, 1910. Réédition L'Avant-Scène Théâtre n°959, 1^{er} décembre 1994.

Federico Garcia Lorca, *Le Maléfice de la Phalène*, 1920, traduit de l'espagnol par André Belamich, Paris, Gallimard, 1955.

Marie-Claude Tesson-Millet, « L'Araignée », *Fantaisies Microcosmiques*, L'Avant-Scène Théâtre, collection des Quatre-Vents, 2004.

Les textes lus par Stéphanie Tesson sont reproduits en annexe (p. 51).

Jardins : les animaux sont-ils à contre-emploi ?

Entre enjeux patrimoniaux et écologiques

Anne Marchand, chargée des plans de gestion à la Direction des parcs, paysages et de l'environnement du Département des Hauts-de-Seine et secrétaire adjointe de l'association Hortis

La présence des animaux dans les jardins est une préoccupation contemporaine. En dehors des animaux domestiques ou acclimatés, les bêtes ont longtemps été écartées de nos jardins au motif qu'elles perturbent le travail du jardinier. Cette question interroge plusieurs concepts, le rapport entre le patrimoine culturel et naturel et les paradigmes qui traversent aujourd'hui les deux ministères en charge de la conservation du patrimoine et de la nature. L'essor de l'écologie en tant que science et de l'écologisme en politique ont produit une évolution des idées sur les animaux et leur place dans notre société. Un jardin est un espace de nature, un monument vivant, divers, pluriel, multicouche et changeant avec les saisons. Enfin, le jardin est souvent qualifié de microcosme, il se construit au gré des idées de son créateur, et cette idée reprise par la théologie et la philosophie est le point de départ de la relation entre les hommes et les animaux. « Le Jardin des délices », célèbre triptyque de Jérôme Bosch (1494, Musée du Prado, Madrid) résume dans toute sa complexité cette relation depuis la création chrétienne jusqu'à l'idée du scénario catastrophe qui nous guette si nous ne prenons pas aujourd'hui des mesures à la hauteur des enjeux environnementaux.

Où se trouvent les animaux dans les jardins, quelle place leur faisons-nous et quelle place prennent-ils ? Pourquoi parler de contre-emploi ?

1. Sauvage, acclimaté ou domestique ? Une question de science ou une question humaniste ?

Le statut des animaux dans l'histoire et dans les jardins a souvent pris la forme de trois positions : le sauvage, le domestique et l'acclimaté.

L'architecture des jardins a illustré ces situations : ha-ha, mur, clôture, fossé, saut-de-loup sont autant de dispositifs qui ont été aménagés pour d'abord éloigner le sauvage des espaces ornementaux. Le domestique a lui été plutôt toléré, par exemple dans les grands parcs en Angleterre. Dans ce cas, les animaux sont présents pour participer à la gestion du site.

La position des animaux « acclimatés » est en quelque sorte assimilée à celles des plantes, notamment à partir de la découverte de l'Amérique et des autres continents. Les explorateurs et

premiers naturalistes ont théorisé cette notion pour permettre de transporter des nouvelles espèces et de créer des collections vivantes en Europe. La ménagerie et le jardin d'acclimatation en sont l'exemple français : la ménagerie de Versailles fut conçue comme un cabinet de curiosité pour Louis XIV et sa Cour ; le jardin d'acclimatation aménagé dans le bois de Boulogne et inauguré en octobre 1860 par l'Empereur Napoléon III est porté par le projet de la « Société impériale de zoologie et d'acclimatation » dont le but est de « favoriser l'introduction, l'adaptation et la domestication des espèces animales et végétales venues des civilisations les plus lointaines en recréant artificiellement leur milieu naturel ».

Dans l'histoire des sciences, le rapport aux animaux et la façon de décrire le monde vivant débute dès l'Antiquité. « L'Histoire naturelle » est le premier ouvrage scientifique de description du vivant. Pline l'ancien, son auteur, l'écrit aux alentours de 77 de notre ère. Bien plus tard, en France, Buffon est l'auteur de l'ouvrage d'histoire naturelle le plus colossal. Il publiera entre 1749 et 1789 plus de 20 volumes dont 9 sur les oiseaux. Enfin en 1859, Darwin publie « L'origine des espèces » et pose les bases de ce que va devenir l'écologie en tant que science.

En parallèle du développement scientifique, des hommes posent aussi un autre regard sur la nature que l'on qualifie aujourd'hui d'humaniste. Ils décrivent le monde vivant autour d'eux en se mettant au même niveau que les animaux et leur environnement. En 1850, Henry-David Thoreau publie « Walden ou la vie dans les bois », récit de son expérience de vie en autosuffisance près du lac Walden (État du Maine, USA). Cette expérience aura un fort impact politique, aux États-Unis comme dans le monde. En effet, les différentes expériences de Thoreau ont nourri la pensée écologique sur la décroissance.

En France, Élisée Reclus publie en 1867 « Histoire d'un ruisseau ». Élisée Reclus est géographe mais aussi un militant politique engagé dans les premiers mouvements végétariens. Son influence sur le mouvement politique écologique en France est notable. Enfin, aujourd'hui, Gilles Clément poursuit cette pensée et l'a enrichie avec les notions de « jardin en mouvement » et de « tiers paysage ».

À l'encontre de l'héritage laissé par Prosper Mérimée, Viollet le Duc ou Théophile Gautier pour la constitution du modèle de conservation des monuments historiques en France, la constitution du modèle français de conservation des espèces est très récente et cherche son équilibre entre science, histoire et humanisme militant.

2. Politique de conservation des espèces et exemples de gestion

Politique de conservation :

L'histoire de la conservation des espèces débute en concomitance avec la création du Jardin d'acclimatation en 1860. La Société impériale de zoologie et d'acclimatation, devenue aujourd'hui la

Société Nationale de Protection de la Nature (SNPN), en était responsable et a jeté les bases de l'étude des espèces dans leur milieu.

Cette association de conservation de la nature est la plus ancienne en France et est reconnue pour être aussi à l'origine de la création de la Ligue de Protection des Oiseaux en 1913, l'Union Internationale de Conservation de la Nature (UICN) en 1948 et enfin France Nature Environnement (FNE) dans les années 1990. Tous ces organismes sont aujourd'hui des poids lourds de la protection de la nature. L'UICN est quant à elle aujourd'hui l'organisme international qui centralise les mesures de protection des espèces dans le monde et veille à favoriser la conservation de la biodiversité avec l'Organisation des Nations Unies.

En France, le système de protection des espèces est basé sur le principe de la « bio-évaluation », méthode qui comprend, sur un espace donné, deux éléments : le référencement des différents habitats naturels composant cet espace, ainsi que le référencement du statut des espèces présentes sur cet espace. Ce principe est déterminé par la loi de biodiversité d'août 2016. Le but de la loi est d'enrayer la perte de biodiversité et de garantir le cycle de vie des espèces sauvages. La bio-évaluation permet donc de connaître le patrimoine naturel d'un site. Dans la gestion d'un jardin, l'ensemble des habitats nécessaires au cycle de vie de ces espèces doit être respecté.

Dans le cas d'un jardin classé au titre des monuments historiques, en vertu du droit français et de la hiérarchisation des lois, le système d'autorisation de travaux au titre du code de l'environnement (sur les espèces, leur habitat et les paysages) est équivalent au système d'autorisation des immeubles classés au titre des monuments historiques. Dans le cas d'un double classement, les autorisations tombent dans le régime d'une double instruction. Dans ce cadre, il est possible que l'administration détermine un circuit d'instruction unique en prenant en compte l'avis de l'Architecte des bâtiments de France dans le rapport d'instruction de la commission départementale des sites ou celle des espèces protégées.

Enjeux de gestion :

Les statuts de conservation des espèces sont déterminés par groupe, un groupe étant un ensemble d'espèces issues du même embranchement. Dans les jardins de France métropolitaine, quatre groupes principaux sont souvent représentés. Pour suivre ces espèces dans leur habitat, il est impératif de mener des inventaires avec des experts (professionnels comme ceux du Muséum d'histoire naturelle, des conservatoires botaniques régionaux ou des amateurs, salariés des réseaux des associations comme la LPO, Noé, les groupes mammalogiques régionaux, etc.).

Groupe 1 : les mammifères, dont les chiroptères. Ce groupe est très courant dans nos jardins et les statuts sont très différents suivant les espèces¹⁰. La catégorie des Chiroptères (les chauves-souris), fait l'objet d'un plan de sauvegarde national car toutes les espèces dans le monde sont considérées en danger de disparition. Les gîtes, les colonies et les nurseries sont protégés quel que soit l'endroit où ils se situent. Pour pouvoir réaliser des inventaires sur cette espèce, il est nécessaire de faire intervenir des spécialistes capables d'analyser les échos et de reconnaître les espèces vivant dans les cavités des arbres, les greniers ou les caves de nos bâtiments. Ces spécialistes sont présents dans les associations comme celle des groupes mammalogiques en France.

Groupe 2 : les oiseaux. Le statut des oiseaux dépend du décret du 29 octobre 2009, issu de la directive européenne Oiseaux. Ce statut est très protecteur pour l'ensemble des espèces d'oiseaux depuis 10 ans, mais il ne permet pas encore d'enrayer la perte de biodiversité. En effet, la population des espèces nicheuses les plus courantes dans nos jardins s'est effondrée de près de 60%. Ces espèces sont très faciles à contacter, quelques connaissances de base suffisent pour repérer celles qui nichent. Pour ce faire, la pose de nichoir, la facilitation du nourrissage en hiver ou quelques mesures de protection des oiseaux contre un chat trop aventureux sont des bons moyens de soutien aux espèces. Les opérations « Oiseaux des jardins » et « Refuge »¹¹ de la LPO permettent également de se procurer des kits et des outils très simples à mettre en place dans son jardin.

Groupe 3 : Les insectes. Le statut des insectes est régi par l'arrêté du 23 avril 2007. Ce groupe est fondamental pour les jardins. On ne cesse de communiquer sur les problèmes de sauvegarde des abeilles sauvages, des papillons, des coccinelles et autres insectes importants pour aider le jardinier, mais l'ensemble des insectes est important. Aujourd'hui, si les oiseaux sont en forts déclin, c'est en partie du fait de la nette diminution des stocks d'insectes. Les insectes forment une chaîne trophique très importante dans le cycle écologique des milieux : détritivore, saprophage et facilitateur de la minéralisation de la matière organique, pollinisateur, régulateur des maladies et des antagonistes. Ce sont des espèces à fort enjeu qu'il est également très facile de protéger en aménageant des prairies, des mares, des tas de bois, des hôtels à insecte, des friches, des ourlets herbeux, des lisières, etc., dans son jardin. L'association Noé propose, par exemple, de suivre des populations de papillons grâce au programme « Propage » en partenariat avec le Muséum¹².

Groupe 4 : les reptiles et les amphibiens. Leur statut est régi par l'arrêté du 27 novembre 2007. Ces espèces sont également en déclin dans notre pays, notamment car elles ont souvent eu mauvaise presse. Les amphibiens et les reptiles sont pourtant des régulateurs des écosystèmes, notamment contre les moustiques. Ces espèces sont très faciles à protéger dans un jardin, une mare avec environ

¹⁰ Le statut des espèces et des habitats est disponible sur le site internet de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel : inpn.fr

¹¹ Voir le site « oiseaux des jardins » et « refuge » sur LPO.fr

¹² propage.mnhn.fr

20 cm d'eau au printemps ou un simple bloc de pierre dans l'endroit le plus ensoleillé de son jardin suffisent à ces espèces pour trouver des gîtes de reproduction ou des habitats.

Les espèces courantes de nos jardins sont également en concurrence avec d'autres espèces venues d'autres pays que l'on appelle aujourd'hui les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE). Ces espèces peuvent poser des problèmes à leur arrivée et peuvent déstabiliser des communautés indigènes. On peut citer la perruche à collier, la pyrale du buis, le frelon asiatique, le tamia ou l'écureuil américain, la tortue de Floride, les oies bernaches, etc. Cette liste est aujourd'hui très longue. Les écologues ont par ailleurs des difficultés à traiter cette problématique, car on est en droit de se demander ce qui différencie une espèce exotique ou allochtone d'une espèce indigène.

La définition souvent admise d'une espèce exotique envahissante est la suivante : « Une espèce exotique envahissante est une espèce allochtone dont l'introduction par l'Homme (volontaire ou fortuite), l'implantation et la propagation menacent les écosystèmes, les habitats ou les espèces indigènes avec des conséquences écologiques ou économiques ou sanitaires négatives »¹³. Une autre définition acceptée est celle de la stratégie européenne relative aux espèces exotiques envahissantes : « espèce, sous-espèce ou taxon de rang inférieur, introduit hors de son aire de répartition naturelle, passée ou présente ». Ces statuts sont aujourd'hui en discussion auprès des experts de l'Agence Française de Biodiversité, qui va bientôt regrouper les corps de l'Office de la faune sauvage et de la chasse.

En conclusion, on constate finalement la présence des animaux partout dans notre environnement. Ils font partie des écosystèmes de nos jardins et participent à leur protection dans un système global qui crée de la vie. Pour un jardin historique, c'est un patrimoine qu'il est possible de conserver grâce à des petits aménagements peu coûteux, mais à l'impact environnemental majeur et à une valorisation pédagogique très appréciée du public.

On attribue une phrase célèbre à Pline l'Ancien : « Tous les animaux connaissent ce qu'il leur est nécessaire, excepté l'homme ». Cette phrase pleine de sagesse nous ramène à ce que nous sommes, une part de cette chaîne du vivant. Nous avons de par nos impacts une lourde responsabilité à devoir la conserver, et finalement, c'est l'homme qui est à contre-emploi dans ce système. Il faut envisager ce devoir de manière positive, en dialoguant, mais surtout en prenant le temps de se reconnecter au vivant, au cycle des saisons, par le bien-être que peut procurer l'observation des oiseaux dans son environnement. Il ne s'agit jamais de temps perdu ou de futilité ; c'est au contraire du temps de gagné en terme de santé, d'équilibre et de bien-être. Il s'agit là du message qu'il faut nécessairement transmettre lors de ces prochains jours à *Rendez-vous aux jardins* : **il faut s'arrêter pour regarder le vivant et les animaux autour de nous.**

¹³ UICN 2000, McNeely et al. 2001, McNeely 2001.

Bibliographie :

Jean-Pierre Le Dantec, *Poétique des jardins*, Arles, Actes sud, 2011.

Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, disponible sur Gallica :

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k282082c>

Buffon, *Histoire naturelle*, Paris, Gallimard, collection Folio classique, édition de Jean Varloot, 2007.

Darwin, *L'origine des espèces*, traduction du texte original et en intégralité par Edmond Barbier, Paris, Flammarion, 2008.

Henry-David Thoreau, *Walden où la vie dans les bois*. Texte disponible gratuitement en anglais sur « project Gutenberg ebook ».

Élisée Reclus, *Histoire d'un ruisseau*, réédition, Arles, Actes sud, collection Babel, 2005.

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6578578h.r=elis%C3%A9e%20reclus%20histoire%20d'un%20ruisseau?rk=21459;2>

Gilles Clément, *Manifeste du Tiers paysage*, éditions Sujet/Objet, collection « l'autre Fable », 2004.

Frédéric Forget, *Les dents de la nuit*, Neufchâteau, Weyrich, collection « carnet nature », 2007.

Guides Delachaux sur les oiseaux des jardins et les insectes.

Ravageurs et auxiliaires : de la biodiversité au jardin

Pablo Badin, chargé de projet « Jardiner autrement » à la Société nationale d'horticulture de France

Le terme « biodiversité » apparaît en 1985 *via* Walter G. Rosen puis sera repris par E.O. Wilson au moment où la communauté scientifique prenait conscience de l'extinction de nombreuses espèces sur la planète. Celui-ci a souffert d'une pléthore de définitions¹⁴, et c'est seulement à partir de 1992, lors du sommet planétaire de Rio de Janeiro qu'une définition plus globale a fait consensus comme étant « la variabilité des organismes vivants de toute origine y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et complexes écologiques dont ils font partie ; cela comprend la diversité au sein des espèces et entre espèces ainsi que celle des écosystèmes » (Article 2 de la *Convention sur la diversité écologique*, 1992).

Les sciences agronomiques ont permis d'élaborer des pratiques et des techniques le plus souvent intra-parcellaires ou au niveau des bordures. Or, l'effondrement de la biodiversité, les nombreuses interdictions de produits phytosanitaires de synthèse ainsi que les exigences des consommateurs pour une alimentation saine imposent de repenser la gestion des ravageurs par les auxiliaires. Le levier qui sera principalement évoqué ici est l'inclusion des jardins d'amateurs dans un *continuum* de réserves de biodiversité propice au développement des régulations biologiques.

De la biodiversité

L'acception biodiversité ne relève donc pas uniquement d'un nombre d'espèces vivantes mais aussi d'autres niveaux de biodiversités comme les cellules, les individus, les populations, les espèces, les peuplements et les paysages. Il est courant de les regrouper en trois niveaux d'organisation plus vastes.

La diversité génétique est explorée grâce aux fulgurants progrès de la biologie moléculaire et de ses développements technologiques. Ceux-ci permettent dorénavant de caractériser de manière presque industrielle les espèces notamment celles constituant la « matière noire », c'est-à-dire l'ensemble des micro-organismes (bactéries, champignons, nématodes...).

La diversité spécifique comprend l'ensemble des espèces du domaine visible : grands mammifères, insectes, plantes, etc. On estime qu'environ 10 à 12 000 nouvelles espèces sont décrites

¹⁴ Mace, Norris, et Fitter 2012.

chaque année.

Enfin, la diversité des écosystèmes : forêts, prairies, zones humides, tourbières, jardins, etc. Ce troisième niveau d'organisation est au cœur de l'agroécologie dont le développement est aujourd'hui en plein essor. Ces trois niveaux d'organisation sont imbriqués et interagissent entre eux. Ainsi, chacun des niveaux de biodiversité permet aux autres de se mettre en place et d'évoluer.

Bref état des lieux

Aujourd'hui plus qu'hier, l'ensemble de la communauté scientifique s'accorde à penser que les activités humaines détériorent ces trois niveaux d'organisation de la biodiversité. De nombreuses publications décrivent une nouvelle ère géologique, celle de l'Anthropocène. En 2011, la revue *Nature* publiait une étude se demandant si la sixième extinction de masse était déjà en cours sur Terre¹⁵. Par ailleurs, les conclusions du Millenium Ecosystem Assessment (Millennium Ecosystem Assessment (Program) 2005) ont mis en évidence les interconnexions existantes entre les activités humaines et l'état de santé des écosystèmes. Les services écosystémiques comportent des services de production, de régulation, de supports mais aussi des services culturels fondamentaux. Afin de mieux prendre conscience de l'ampleur de ces services rendus gratuitement par la nature aux activités humaines, certains scientifiques ont tenté d'en estimer la valeur comptable. Celle-ci s'élevait, en 1997, à 33 milliards de milliards (en \$US de 1995) par année¹⁶. Ainsi, la préservation et le développement de la biodiversité planétaire apparaissent donc plus que vitales pour assurer la pérennité des activités humaines.

De l'importance des jardiniers amateurs

Après ces considérations mondiales, quelle peut être la place du jardin et les ressources des jardiniers amateurs ?

En France on estime entre 17 et 20 millions le nombre de ces jardiniers. Il semble donc évident qu'ils peuvent participer significativement à la préservation mais aussi au développement de la biodiversité. Il est donc nécessaire qu'ils connaissent et puissent reconnaître aussi bien ces aides de camp que sont les auxiliaires que leur pendant : les ravageurs. Le site, développé par la [Société nationale d'horticulture de France \(SNHF\)](https://www.jardiner-autrement.fr/) : <https://www.jardiner-autrement.fr/>, accompagne les jardiniers amateurs dans cette démarche.

Îlots ou réseau ?

Le jardin est un écosystème à part entière mais fortement anthropisé. Il est donc nécessaire de

¹⁵ Barnosky et al. 2011.

¹⁶ Costanza et al. 2014.

développer en son sein des infrastructures et d'appliquer des techniques qui favorisent la restauration d'équilibres naturels et la résilience de cet écosystème. Les régulations biologiques doivent trouver leur légitime place tout en préservant les objectifs de production qui sous-tendent souvent l'installation d'un jardin par les amateurs. Mais il est aussi vital que les jardins d'amateurs ne restent pas des îlots, des enclaves de biodiversité. Il pourrait être pertinent qu'ils s'inscrivent dans un réseau permettant aux auxiliaires et aux ravageurs de se réfugier, de se reproduire mais aussi de se déplacer, de migrer et de s'autoréguler.

La mise en place de ces aménagements (implantation de haies diversifiées et de couloirs de circulation de la faune au sol, etc.) et de ces techniques (diversification de la flore cultivée et sauvage, échelonnage des périodes de floraison, implantation de zones sauvages, etc.) est d'autant plus importante que depuis le 1^{er} janvier 2019, les jardiniers amateurs n'ont plus le droit d'acheter, d'utiliser, ni de détenir des produits phytosanitaires de synthèse. Pour de nombreux jardiniers, la prise de conscience de l'importance de la biodiversité paraît acquise. Malheureusement cela ne semble pas être le cas pour l'ensemble de la population puisque seulement 24 % des Français interrogés considèrent l'érosion de la biodiversité comme un des problèmes environnementaux des plus préoccupants¹⁷.

L'étude de l'infinie complexité des interrelations plantes/microorganismes est un fabuleux champ d'investigation qui attire de plus en plus l'attention de la recherche. Par effet miroir, le champ des interrelations et des interconnexions entre les milieux naturels et anthropisés sera peut-être l'un des enjeux de l'écologie du XXI^e siècle. Grâce à leur nombre et au fin maillage qu'ils représentent à travers tout le territoire, les jardins d'amateurs constituent un levier majeur pour préserver la biodiversité à tous ses niveaux d'organisation.

Bibliographie

Anthony D. Barnosky, Nicholas Matzke, Susumu Tomiya, Guinevere O. U. Wogan, Brian Swartz, Tiago B. Quental, Charles Marshall, et al, « Has the Earth's Sixth Mass Extinction Already Arrived? », *Nature* 471 (7336), 2011, p. 51-57.

<https://doi.org/10.1038/nature09678>.

« Biodiversité - Les chiffres clés – Édition 2018 ».

<https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2018-12/datalab-48-cc-biodiversite-les-chiffres-cles-edition-2018-decembre2018a.pdf>

¹⁷ Biodiversité - Les chiffres clés – Édition 2018, s. d.

Robert Costanza, Rudolf de Groot, Paul Sutton, Sander van der Ploeg, Sharolyn J. Anderson, Ida Kubiszewski, Stephen Farber, et R. Kerry Turner, « Changes in the Global Value of Ecosystem Services », *Global Environmental Change* 26 mai 2014, 152-58.

<https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0959378014000685>

Georgina M. Mace, Ken Norris et Alastair H. Fitter, « Biodiversity and Ecosystem Services: A Multilayered Relationship », *Trends in Ecology & Evolution*, n°27 (1), 2014, p. 19-26.

<https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0169534711002424>

Millennium Ecosystem Assessment (Program), *Ecosystems and Human Well-Being: Synthesis*, Washington DC, Island Press, 2005.

<https://www.millenniumassessment.org/documents/document.356.aspx.pdf>

Entretenir un parc avec des chevaux de trait

Jean-Claude Carretier, responsable de l'Atelier chevaux de trait du Bois de Vincennes et
Bernadette Lizet, ethnologue, directrice de recherches au CNRS (h)

Création

Vers la fin des années 1980, la reconquête des anciens terrains militaires situés au cœur du bois de Vincennes, les importants reboisements qui l'ont accompagnée, la fermeture de la moitié des voies circulées, leur transformation en chemin de promenade et la montée en puissance des préoccupations environnementales ont suscité une réflexion approfondie de la ville de Paris sur une gestion plus durable du bois ; aujourd'hui certifié Iso 14001 (Norme environnementale).

C'est dans ce contexte que l'atelier des chevaux de trait du bois de Vincennes fut créé, en 1998.

Fonctionnement

Quatre chevaux sont aujourd'hui employés pour effectuer divers travaux d'entretien dans le bois de Vincennes. Un atelier à part entière a été créé pour donner une place à la traction animale dans l'entretien du bois. Aujourd'hui, ils sont quatre (Baronne et Biba, Crumble et Rapido) et cinq agents (dont deux femmes) s'en occupent.

Les taches sont diverses

- collecte de container à déchets semi enterrés de 300 litres ;
- abattage et transport de bois de chauffage et de grumes ;
- transport de déchets verts : feuilles, copeaux, résidus de taille, branchages ...
- épandage de broyat dans les cuvettes d'arrosage d'arbres et sur des zones d'arbustes ;
- hersage de pistes cavalières ;
- arrosage d'arbres et de massif d'arbustes.



Fig. 1 : Collecte de déchets (la poubelle est enterrée sur 2 mètres, les sacs ont un volume de 300 litres)



Fig. 2 : Vidange de la remorque dans une benne (reprise au camion)



Fig. 3 : Arrosage d'arbre par gravité à l'aide d'une remorque tri-benne. L'outre souple, facile à mettre et retirer est remplie à l'aide d'une motopompe avec l'eau des cours d'eau.



Fig. 4 : Transport de troncs d'arbres abattus sur les plaines. Ces grumes sont soit broyées soit disposées en bordure de chemin ou de massif arbustif pour servir de banc rustique.



Fig. 5 : Hersage de piste cavalière. L'atelier nivelle 9 km de piste (sur les 11 du bois) tous les 10 jours environ.



Fig. 6 : Travaux de broyage. Les copeaux sont ensuite déposés en paillage. Les chevaux sont équipés de bouchons d'oreille pour les préserver.



Fig. 7 : Aspiration de feuilles



Fig. 8 : Transport de déchets verts



Fig. 9 : Transport de déchets verts



Fig. 10 : Livraison de feuillages frais au Parc Zoologique de Paris. Dénrée très apprécié de animaux et difficile à trouver dans le commerce.



Fig. 11 : Travail du sol sur une petite parcelle de maraîchage de l'école Du Breuil.



Fig. 12 : Différentes animations : Fête des jardins, carnaval...

L'utilisation de la traction animale dans les espaces verts a de nombreux avantages :

C'est bon pour l'environnement

L'intervention des chevaux pour réaliser des travaux de *débusquage* de petit bois (sortie des brins coupés hors du peuplement forestier) dans les parcelles denses évite la création de chemins de débardage comme cela serait nécessaire avec un tracteur et limite les risques de blessures sur les arbres d'avenir. Les chevaux se faufilent entre les arbres sans les endommager.

De même, lors du *débardage* de perches ou de grumes (sortie des arbres coupés hors du peuplement forestier), il n'y a aucun dégât sur les sols : pas d'ornières, ni de tassement des horizons superficiels, où se concentrent la micro faune et flore, source de fertilité.

Les chevaux ne consomment pas d'énergie fossile, n'émettent pas de gaz polluants, et travaillent silencieusement.

Leur fumier sert à amender le sol des parterres fleuris dans les espaces jardinés du bois de Vincennes. D'autre part, l'utilisation de ces animaux participe à la préservation de la race et des savoir-faire en traction animale.

Un rôle social

La présence des chevaux de trait et leurs activités dans le bois de Vincennes sont très bien perçues par les usagers, elles ne génèrent aucune nuisance, elles rendent très lisibles les évolutions des pratiques de gestion et d'entretien des espaces naturels.

Ils sont également associés à des activités pédagogiques pour les enfants des écoles et aux événements festifs rythmant la vie des espaces verts parisiens.

C'est moins cher

Le coût de revient pour l'achat et l'entretien des chevaux est inférieur à celui d'un tracteur, de

nombreux travaux l'ont démontré.

Des contacts nouveaux avec le monde du cheval

L'implication de la division du bois de Vincennes dans les démarches de développement des activités hippotractées et la mise au point de nouveaux matériels a suscité son intégration au réseau des collectivités qui ont choisi de promouvoir l'utilisation du cheval en ville et des associations de promotion des activités de traits. Des contacts fructueux ont été noués avec les fabricants de matériels qui améliorent constamment leurs outils en les adaptant aux nouvelles activités et aux contraintes particulières des travaux hippotractés en milieu urbain.

Une démarche innovante nourrie de l'expérience du passé

L'Atelier des chevaux de trait du bois de Vincennes bénéficie d'une expérience de plus de 20 ans il a trouvé sa place dans l'organisation du travail de la division. Ni gadget, ni démarche folklorique, il contribue au renforcement d'une gestion différenciée de nos espaces, plus respectueuse de l'environnement. L'empreinte des chevaux marque fortement le territoire dans lequel ils évoluent et les esprits de ceux qui les rencontrent. Le retour du cheval en ville, c'est un peu de nature lancée à la conquête du milieu urbain, c'est aussi une démarche innovante nourrie de l'expérience du passé.

Pour aller plus loin :

<http://hippotese.free.fr/>

<https://www.fectu.org/>

<https://www.bernard-michon-hippomobile.fr/mat%C3%A9riel-hippomobile/>

<https://www.espritrait.com/>

<http://www.sfet.fr/>

<https://chevauxterritoriaux.wordpress.com/>

<https://www.sabots-magazine.com/accueil/accueil.php>

Toutes les photos sont de l'Atelier chevaux de trait du Bois de Vincennes

ANNEXES

Extraits des textes lus par Stéphanie Tesson

Livre de la Genèse, chapitre II

Ainsi furent achevés les cieux et la terre, et toute leur armée.

2.2

Dieu acheva au septième jour son œuvre, qu'il avait faite : et il se reposa au septième jour de toute son œuvre, qu'il avait faite.

2.3

Dieu bénit le septième jour, et il le sanctifia, parce qu'en ce jour il se reposa de toute son œuvre qu'il avait créée en la faisant.

2.4

Voici les origines des cieux et de la terre, quand ils furent créés.

2.5

Lorsque l'Éternel Dieu fit une terre et des cieux, aucun arbuste des champs n'était encore sur la terre, et aucune herbe des champs ne germait encore : car l'Éternel Dieu n'avait pas fait pleuvoir sur la terre, et il n'y avait point d'homme pour cultiver le sol.

2.6

Mais une vapeur s'éleva de la terre, et arrosa toute la surface du sol.

2.7

L'Éternel Dieu forma l'homme de la poussière de la terre, il souffla dans ses narines un souffle de vie et l'homme devint un être vivant.

2.8

Puis l'Éternel Dieu planta un jardin en Éden, du côté de l'orient, et il y mit l'homme qu'il avait formé.

2.9

L'Éternel Dieu fit pousser du sol des arbres de toute espèce, agréables à voir et bons à manger, et l'arbre de la vie au milieu du jardin, et l'arbre de la connaissance du bien et du mal.

2.10

Un fleuve sortait d'Éden pour arroser le jardin, et de là il se divisait en quatre bras.

2.11

Le nom du premier est Pischon ; c'est celui qui entoure tout le pays de Havila, où se trouve l'or.

2.12

L'or de ce pays est pur : on y trouve aussi le bdellium et la pierre d'onix.

2.13

Le nom du second fleuve est Guihon ; c'est celui qui entoure tout le pays de Cusch.

2.14

Le nom du troisième est Hiddékel ; c'est celui qui coule à l'orient de l'Assyrie. Le quatrième fleuve, c'est l'Euphrate.

2.15

L'Éternel Dieu prit l'homme, et le plaça dans le jardin d'Éden pour le cultiver et pour le garder.

2.16

L'Éternel Dieu donna cet ordre à l'homme : Tu pourras manger de tous les arbres du jardin ;

2.17

mais tu ne mangeras pas de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, car le jour où tu en mangeras, tu mourras.

2.18

L'Éternel Dieu dit : Il n'est pas bon que l'homme soit seul ; je lui ferai une aide semblable à

- lui.
- 2.19 L'Éternel Dieu forma de la terre tous les animaux des champs et tous les oiseaux du ciel, et il les fit venir vers l'homme, pour voir comment il les appellerait, et afin que tout être vivant portât le nom que lui donnerait l'homme.
- 2.20 Et l'homme donna des noms à tout le bétail, aux oiseaux du ciel et à tous les animaux des champs ; mais, pour l'homme, il ne trouva point d'aide semblable à lui.
- 2.21 Alors l'Éternel Dieu fit tomber un profond sommeil sur l'homme, qui s'endormit ; il prit une de ses côtes, et referma la chair à sa place.
- 2.22 L'Éternel Dieu forma une femme de la côte qu'il avait prise de l'homme, et il l'amena vers l'homme.
- 2.23 Et l'homme dit : Voici cette fois celle qui est os de mes os et chair de ma chair ! on l'appellera femme, parce qu'elle a été prise de l'homme.
- 2.24 C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et ils deviendront une seule chair.
- 2.25 L'homme et sa femme étaient tous deux nus, et ils n'en avaient point honte.

Livre de la Genèse, chapitre III

- Le serpent était le plus rusé de tous les animaux des champs, que l'Éternel Dieu avait faits. Il dit à la femme : Dieu a-t-il réellement dit : Vous ne mangerez pas de tous les arbres du jardin ?
- 3.2 La femme répondit au serpent : Nous mangeons du fruit des arbres du jardin.
- 3.3 Mais quant au fruit de l'arbre qui est au milieu du jardin, Dieu a dit : Vous n'en mangerez point et vous n'y toucherez point, de peur que vous ne mouriez.
- 3.4 Alors le serpent dit à la femme : Vous ne mourrez point ;
- 3.5 mais Dieu sait que, le jour où vous en mangerez, vos yeux s'ouvriront, et que vous serez comme des dieux, connaissant le bien et le mal.
- 3.6 La femme vit que l'arbre était bon à manger et agréable à la vue, et qu'il était précieux pour ouvrir l'intelligence ; elle prit de son fruit, et en mangea ; elle en donna aussi à son mari, qui était auprès d'elle, et il en mangea.
- 3.7 Les yeux de l'un et de l'autre s'ouvrirent, ils connurent qu'ils étaient nus, et ayant cousu des feuilles de figuier, ils s'en firent des ceintures.
- 3.8 Alors ils entendirent la voix de l'Éternel Dieu, qui parcourait le jardin vers le soir, et l'homme et sa femme se cachèrent loin de la face de l'Éternel Dieu, au milieu des arbres du jardin.
- 3.9 Mais l'Éternel Dieu appela l'homme, et lui dit : Où es-tu ?
- 3.10 Il répondit : J'ai entendu ta voix dans le jardin, et j'ai eu peur, parce que je suis nu, et je me suis caché.

- 3.11 Et l'Éternel Dieu dit : Qui t'a appris que tu es nu ? Est-ce que tu as mangé de l'arbre dont je t'avais défendu de manger ?
- 3.12 L'homme répondit : La femme que tu as mise auprès de moi m'a donné de l'arbre, et j'en ai mangé.
- 3.13 Et l'Éternel Dieu dit à la femme : Pourquoi as-tu fait cela? La femme répondit : Le serpent m'a séduite, et j'en ai mangé.
- 3.14 L'Éternel Dieu dit au serpent : Puisque tu as fait cela, tu seras maudit entre tout le bétail et entre tous les animaux des champs, tu marcheras sur ton ventre, et tu mangeras de la poussière tous les jours de ta vie.
- 3.15 Je mettrai inimitié entre toi et la femme, entre ta postérité et sa postérité : celle-ci t'écrasera la tête, et tu lui blesseras le talon.
- 3.16 Il dit à la femme : J'augmenterai la souffrance de tes grossesses, tu enfanteras avec douleur, et tes désirs se porteront vers ton mari, mais il dominera sur toi.
- 3.17 Il dit à l'homme : Puisque tu as écouté la voix de ta femme, et que tu as mangé de l'arbre au sujet duquel je t'avais donné cet ordre : Tu n'en mangeras point ! le sol sera maudit à cause de toi. C'est à force de peine que tu en tireras ta nourriture tous les jours de ta vie,
- 3.18 il te produira des épines et des ronces, et tu mangeras de l'herbe des champs.
- 3.19 C'est à la sueur de ton visage que tu mangeras du pain, jusqu'à ce que tu retournes dans la terre, d'où tu as été pris ; car tu es poussière, et tu retourneras dans la poussière.
- 3.20 Adam donna à sa femme le nom d'Ève : car elle a été la mère de tous les vivants.
- 3.21 L'Éternel Dieu fit à Adam et à sa femme des habits de peau, et il les en revêtit.
- 3.22 L'Éternel Dieu dit : Voici, l'homme est devenu comme l'un de nous, pour la connaissance du bien et du mal. Empêchons-le maintenant d'avancer sa main, de prendre de l'arbre de vie, d'en manger, et de vivre éternellement.
- 3.23 Et l'Éternel Dieu le chassa du jardin d'Éden, pour qu'il cultivât la terre, d'où il avait été pris.
- 3.24 C'est ainsi qu'il chassa Adam ; et il mit à l'orient du jardin d'Éden les chérubins qui agitent une épée flamboyante, pour garder le chemin de l'arbre de vie.

Hidegarde de Bingen, *Physica : Le livre des subtilités des créatures divines*, XII^e siècle, Texte traduit du latin par Pierre Monat, présenté par Claude Mettra, Grenoble, Jérôme Million, 2011.

Les oiseaux

p. 214 « Les oiseaux représentent aussi la faculté par laquelle l'homme dit en lui-même ce qu'il pense, par laquelle il fait de nombreux choix qu'il prémédite en lui-même, avant que ces choix ne procèdent en une action manifeste. Et, de même que les oiseaux s'élèvent en l'air par leurs plumes et se dispersent partout dans l'air, de même l'âme, aussi longtemps qu'elle est dans le corps de l'homme, s'élève par ses pensées et se répand partout ».

Le paon

p. 216 « Le paon est chaud et humide ; il participe de la nature des animaux terrestres et de celle des oiseaux. Sa voix est un mélange de celle des animaux et de celle des oiseaux et en a la double sonorité. En effet, avant que le paon n'existât, certains petits animaux terrestres se sont unis à des oiseaux, et ainsi sont nés les paons.

Le paon est acharné et rusé ; il ne cherche pas beaucoup, quand il vole, à atteindre de grandes hauteurs. Le mâle a des mœurs perverses et dépravées et s'unit parfois à de petits animaux et à de petites bêtes ; quand celles-ci mettent bas des petits, ceux-ci ressemblent à la mère et non au père ; toutefois, certains d'entre eux ont, parfois dans leur pelage une coloration qui leur vient des plumes de leur père. Et celui-ci, quand il voit courir ces petites bêtes, reconnaît qu'elles sont nées de lui et se prend d'affection pour elles.

La femelle du paon, quand elle pond ses œufs, les cache pour que le mâle ne les voie pas, comme s'il avait honte de ce qu'il ait, porté des œufs et mis au monde un petit dont la chair n'est pas nue, mais couverte d'une coquille ; il déteste les œufs et les brise s'il les trouve. Et la femelle cache ses œufs pour que le mâle ne les voie pas jusqu'à ce que les petits en soient sortis. Elle tient encore ses petits cachés jusqu'à ce qu'ils grandissent un peu et puissent courir. Une fois qu'ils ont pris assez de force pour pouvoir courir, alors elle les amène auprès de son mâle. Et lui, quand il les voit, comprend qu'il s'agit de ses petits, applaudit avec son plumage et montre qu'il est joyeux. Cependant, la femelle les tient encore à l'écart et les éloigne de lui jusqu'à ce qu'ils aient pris plus de force, car elle craint qu'il ne les foule aux pieds.

Le mâle recherche un point élevé où il sent que souffle l'air grâce auquel ses plumes se déploient en longueur et en hauteur. Quand il s'en rend compte, il s'en réjouit comme le font les

animaux terrestres quand ils ont sauté ; puis souffle un autre air qui ramollit et fait retomber son plumage, et il s'en attriste jusqu'à ce que le plumage se relève. La femelle ne recherche pas le souffle d'air qui redressera son plumage, mais elle se tient plus bas, en le gardant resserré.

La chair du paon n'est pas bonne à manger, ni pour les malades ni pour les bien-portants, mais celui qui est en bonne santé peut la dominer. Elle met en mouvement et excite toutes les humeurs nocives qui sont chez un malade.

Toutefois, tu peux faire sécher et conserver la vessie du paon : si un ulcère se déclare sur quelqu'un, attache-la dessus et celui-ci éclatera. Quand il aura éclaté, remets-la par-dessus, elle en fera sortir la pourriture et la guérison en sera plus rapide ».

La souris

p. 267 « La souris est chaude et a des mœurs diaboliques, car elle se sauve toujours : c'est pourquoi sa chair n'est pas bonne pour l'homme et ne vaut pas grand-chose pour la médecine.

Toutefois, si un homme souffre du haut-mal et tombe sur le sol pour se relever ensuite, il faut mettre une souris dans un vase d'eau et donner de cette eau à boire à cet homme ; on lui lavera aussi la tête et les pieds dans cette eau. On fera cela aussi longtemps qu'il tombe, et il sera guéri. Car, parce que la souris fuit toute chose, elle met aussi en fuite le haut-mal.

Quand la souris doit mettre bas, elle a de la peine et des difficultés à le faire ; alors pendant qu'elle souffre, elle va au bord de l'eau, recherche des toutes petites pierres et en met dans sa bouche autant qu'elle peut en contenir ; puis elle court dans son nid, les recrache, souffle dessus, s'installe par-dessus et les réchauffe ; aussitôt elle met bas ; une fois qu'elle a mis bas, elle les repousse avec ses pattes, s'installe sur ses petits et les réchauffe. Et si quelqu'un pouvait trouver ces pierres dans le mois qui suit le moment où elle les a rejetées et les attachait sur le ventre d'une femme qui est déjà en travail mais ne parvient pas à accoucher, celle-ci accoucherait bien vite, puis elle devrait aussitôt rejeter ces pierres.

Si quelqu'un a des douleurs avec des élancements, il faut prendre une souris et la frapper légèrement pour qu'elle ne puisse pas se sauver ; puis, avant qu'elle ne meure, l'attacher dans le dos de cet homme, entre ses épaules, quand il souffre d'élancements, et la laisser mourir là. L'homme sera guéri et les douleurs ne reviendront pas ».

Jean de La Fontaine, « Les Animaux malades de la peste », *Fables*, Recueil II, Livre 7, 1678.

Un mal qui répand la terreur,
Mal que le Ciel en sa fureur
Inventa pour punir les crimes de la terre,
La Peste (puisqu'il faut l'appeler par son nom)
Capable d'enrichir en un jour l'Achéron,
Faisait aux animaux la guerre.
Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés :
On n'en voyait point d'occupés
À chercher le soutien d'une mourante vie ;
Nul mets n'excitait leur envie ;
Ni Loups ni Renards n'épiaient
La douce et l'innocente proie.
Les Tourterelles se fuyaient :
Plus d'amour, partant plus de joie.
Le Lion tint conseil, et dit : Mes chers amis,
Je crois que le Ciel a permis
Pour nos péchés cette infortune ;
Que le plus coupable de nous
Se sacrifie aux traits du céleste courroux,
Peut-être il obtiendra la guérison commune.
L'histoire nous apprend qu'en de tels accidents
On fait de pareils dévouements :
Ne nous flattons donc point ; voyons sans indulgence
L'état de notre conscience.
Pour moi, satisfaisant mes appétits gloutons
J'ai dévoré force moutons.
Que m'avaient-ils fait ? Nulle offense :
Même il m'est arrivé quelquefois de manger
Le Berger.
Je me dévouerai donc, s'il le faut ; mais je pense
Qu'il est bon que chacun s'accuse ainsi que moi :
Car on doit souhaiter selon toute justice

Que le plus coupable périsse.
- Sire, dit le Renard, vous êtes trop bon Roi ;
Vos scrupules font voir trop de délicatesse ;
Eh bien, manger moutons, canaille, sotte espèce,
Est-ce un péché ? Non, non. Vous leur fîtes Seigneur
En les croquant beaucoup d'honneur.
Et quant au Berger l'on peut dire
Qu'il était digne de tous maux,
Étant de ces gens-là qui sur les animaux
Se font un chimérique empire.
Ainsi dit le Renard, et flatteurs d'applaudir.
On n'osa trop approfondir
Du Tigre, ni de l'Ours, ni des autres puissances,
Les moins pardonnables offenses.
Tous les gens querelleurs, jusqu'aux simples mâtins,
Au dire de chacun, étaient de petits saints.
L'Âne vint à son tour et dit : J'ai souvenance
Qu'en un pré de Moines passant,
La faim, l'occasion, l'herbe tendre, et je pense
Quelque diable aussi me poussant,
Je tondis de ce pré la largeur de ma langue.
Je n'en avais nul droit, puisqu'il faut parler net.
À ces mots on cria haro sur le baudet.
Un Loup quelque peu clerc prouva par sa harangue
Qu'il fallait dévouer ce maudit animal,
Ce pelé, ce galeux, d'où venait tout leur mal.
Sa peccadille fut jugée un cas pendable.
Manger l'herbe d'autrui ! quel crime abominable !
Rien que la mort n'était capable
D'expier son forfait : on le lui fit bien voir.
Selon que vous serez puissant ou misérable,
Les jugements de cour vous rendront blanc ou noir.

Jakob et Wilhelm Grimm, « Le lièvre et le hérisson », *Contes de l'enfance et du foyer*, 1843.

Personne ne voudra croire cette histoire. Elle est cependant véridique, car mon grand-père, qui me l'a dite, tenait beaucoup à répéter avant de me la raconter :

- Il faut bien qu'elle soit vraie, mon enfant, sinon je ne pourrais pas te la conter.

Voilà donc l'histoire : ça se passait en automne, un dimanche matin. Le soleil s'était levé bien brillant dans le ciel, le vent du matin caressait les chaumes d'une chaude haleine, les alouettes chantaient, les abeilles butinaient dans les fleurs et les gens endimanchés se rendaient à l'église. Tout le monde était content. Le hérisson aussi.

Le hérisson se tenait devant la porte de sa maison, les bras croisés, le regard dans le vent, entonnant une chanson ni bien ni mal, comme peut le faire un hérisson par un beau dimanche matin. Tout en chantant, il lui vint à l'idée que, pendant que sa femme lavait et habillait les enfants, il pourrait bien faire un bout de promenade à travers champs, pour voir ce que devenaient les navets. Les navets n'étaient pas loin de sa maison il s'en nourrissait avec sa famille et, par conséquent, les considérait comme sa propriété personnelle. Le hérisson tira derrière lui la porte de la maison et prit le chemin du champ. Il n'était pas encore très loin et s'apprêtait justement à contourner un buisson de prunelliers, avant de monter vers le champ, quand il rencontra le lièvre qui était en route avec les mêmes intentions que lui : il voulait aller voir ses choux. Le hérisson le salua amicalement. Le lièvre, monsieur très considérable en son genre et horriblement fier, ne lui rendit même pas son salut, se contentant de lui dire d'un air mielleux :

- Comment se fait-il que tu te promènes dans les champs de si bon matin ?

- Je me promène, répondit le hérisson.

- Tu te promènes ? ricana le lièvre. J'ai l'impression que tu pourrais te servir de tes jambes à meilleur usage.

Ce discours irrita énormément le hérisson, car il supportait toutes les plaisanteries, sauf celles ayant trait à ses jambes que la nature avait faites torses.

- T'imaginerais-tu, dit-il au lièvre, que tu peux mieux faire que moi avec tes jambes ?

- Je me l'imagine ! lui dit le lièvre.

- Eh bien ! dit le hérisson, nous allons voir. Je suis sûr de te dépasser si nous faisons une course.

- Tu plaisantes ! toi, avec tes jambes tordues ? dit le lièvre. Mais enfin, d'accord, si tu y tiens absolument. Que parions-nous ?

- Un louis d'or et une bouteille de vin, dit le hérisson.

- Accepté, répondit le lièvre. Topons là et on pourra y aller.

- Non, ce n'est pas si pressé, dit le hérisson. Je suis encore à jeun. Je vais d'abord aller à la maison pour prendre mon petit déjeuner. Dans une demi-heure, je serai de nouveau ici.

Le lièvre accepta et le hérisson s'en alla. En chemin, il pensa : « Le lièvre s'en remet à ses longues jambes. Mais je l'aurai quand même. Il a beau être un monsieur considérable, il n'en est pas moins un pauvre sot. Il faudra bien qu'il paye ! » Quand il arriva chez lui, il dit à sa femme :

- Femme, habille-toi vite, il faut que tu viennes aux champs avec moi.

- Que se passe-t-il donc ? demanda sa femme.

- J'ai parié un louis d'or et une bouteille de vin avec le lièvre. Nous allons faire une course et il faut que tu sois présente.

- Ah ! Mon Dieu ! se mit à gémir dame Hérissonne. Serais-tu fou ? Tu as donc perdu complètement la raison. Comment peux-tu faire un pari, pour une course avec un lièvre ?

- Tais-toi, femme ! dit le hérisson. Cela me regarde. Ne t'occupe pas des affaires des hommes. En avant, marche ! Habille-toi et viens !

Il n'y avait rien à faire : elle dut le suivre, bon gré, mal gré.

En cours de chemin, le hérisson dit à sa femme :

- Écoute bien ce je vais te dire ; tu vois, c'est dans ce champ que nous allons faire la course. Le lièvre court dans ce sillon, moi dans cet autre. Nous partirons de là-bas. Tu n'as rien d'autre à faire qu'à te placer au bout de ce sillon et quand le lièvre arrivera, tu diras : « je suis déjà arrivé ».

Arrivé sur place, le hérisson laissa sa femme à un bout du champ et se rendit à l'autre extrémité. Le lièvre l'attendait.

- On peut y aller ? demanda-t-il.

- Bien sûr, répondit le hérisson.

- Eh bien ! allons-y !

Et chacun de prendre place dans son sillon. Le lièvre compte.

- Un, deux, trois. Et il démarra avec la vitesse d'un vent d'orage. Le hérisson lui, ne fit que trois ou quatre pas, se coucha au fond du sillon et ne bougea plus.

Lorsque le lièvre en plein élan arriva au bout du champ, la femme du hérisson lui cria :

- Je suis déjà ici.

Le lièvre n'en revenait pas. Il croyait que c'était le hérisson lui-même qui lui parlait. Sa femme avait exactement la même apparence que lui. Mais le lièvre dit.

- Ce n'est pas naturel. Et il s'écria :

- Je vais recourir dans l'autre sens !

Et, de nouveau, il partit comme une tempête, et ses oreilles en volaient au-dessus de sa tête. La femme du hérisson resta tranquillement à sa place. Quand le lièvre arriva à l'autre extrémité du champ, le hérisson lui cria :

- Je suis déjà ici !

Le lièvre, que la passion mettait hors de lui, s'écria :

- On refait le même chemin ?

- Ça m'est égal, dit le hérisson. Aussi longtemps que tu voudras.

Et c'est ainsi que le lièvre courut encore soixante-treize fois et le hérisson gagnait toujours. Chaque fois que le lièvre arrivait en bas ou en haut du champ, le hérisson ou sa femme disaient : « je suis déjà ici ! »

À la soixante-quatorzième fois, le lièvre n'arriva pas jusqu'au bout du parcours. Il tomba au milieu du champ, le sang lui sortant par la bouche. Il était mort. Le hérisson prit le louis d'or et la bouteille de vin qu'il avait gagnés, appela sa femme, et tous deux, bien contents, regagnèrent leur maison. Et s'ils ne sont pas morts depuis, c'est qu'ils vivent encore.

C'est ainsi qu'il arriva sur la lande qu'un lièvre fit la course avec un hérisson jusqu'à en mourir. Et depuis ce jour-là, dans ce pays, aucun lièvre ne s'est laissé prendre à parier pour une course avec un hérisson.

Victor Hugo, « J'aime l'araignée », *Les Contemplations*, Livre III, « Les luttes et les rêves », XXVII (1856).

J'aime l'araignée

J'aime l'araignée et j'aime l'ortie,
Parce qu'on les hait ;
Et que rien n'exauce et que tout châtie
Leur morne souhait ;

Parce qu'elles sont maudites, chétives,
Noirs êtres rampants ;
Parce qu'elles sont les tristes captives
De leur guet-apens ;

Parce qu'elles sont prises dans leur œuvre ;
Ô sort ! fatals nœuds !
Parce que l'ortie est une couleuvre,
L'araignée un gueux ;

Parce qu'elles ont l'ombre des abîmes,
Parce qu'on les fuit,
Parce qu'elles sont toutes deux victimes
De la sombre nuit...

Passants, faites grâce à la plante obscure,
Au pauvre animal.
Plaignez la laideur, plaignez la piqûre,
Oh ! plaignez le mal !

Il n'est rien qui n'ait sa mélancolie ;
Tout veut un baiser.
Dans leur fauve horreur, pour peu qu'on oublie
De les écraser,

Pour peu qu'on leur jette un œil moins superbe,
Tout bas, loin du jour,
La vilaine bête et la mauvaise herbe
Murmurent : Amour !

(p. 13)

CHANTECLER

Ton or est le seul or qui soit de bon conseil !

– Je t'adore !

LE PIGEON (à mi-voix)

À qui donc parle-t-il ?

LE MERLE (d'un ton gouailleur)

Au soleil !

CHANTECLER

Toi qui sèches les pleurs des moindres graminées,

Qui fais d'une fleur morte un vivant papillon,

Lorsqu'on voit, s'effeuillant comme des destinées,

Trembler au vent des Pyrénées

Les amandiers du Roussillon,

Je t'adore, Soleil ! ô toi dont la lumière,

Pour bénir chaque front et mûrir chaque miel,

Entrant dans chaque fleur et dans chaque chaumière,

Se divise et demeure entière

Ainsi que l'amour maternel !

[...] (p. 14)

Je t'adore, Soleil ! Tu mets dans l'air des roses,

Des flammes dans la source, un dieu dans le buisson !

Tu prends un arbre obscur et tu l'apothéoses !

Ô Soleil ! toi sans qui les choses

Ne seraient que ce qu'elles sont !

[...] (p. 14)

CHANTECLER (d'une voix cordiale, à la Basse-Cour)

Au travail.

Tous, gaîment !

(Une mouche passe en bourdonnant)

Mouche active et sonore, je t'aime !

Regardez-la : son vol n'est qu'un don d'elle-même.

[...] (p. 27-28)

Voulez-vous visiter la cour ?... Prenez mon aile.

LA FAISANE

Voyons !

CHANTECLER (s'arrêtant devant l'abreuvoir)

Ça, c'est affreux. C'est l'abreuvoir modèle,

L'abreuvoir siphonoïde en fer galvanisé.

Mais tout le reste est beau, noble, charmant, usé,

Le toit du poulailler, la porte de l'étable...

LE MERLE (rentrant, à part)

La pintade est dans un état épouvantable !

LA FAISANE (à Chantecler, en regardant autour d'elle)

Vous vivez là tranquille et sans rien craindre ?

CHANTECLER

Rien.

Car le propriétaire est un végétarien.

C'est un homme étonnant. Il adore les bêtes.

Il leur donne des noms qu'il prend dans les poètes :

Ça, c'est l'âne, Midas ; ça, la génisse, Io.

LE MERLE (les suivant des yeux)

C'est ce que nous nommons le tour du proprio.

[...] (p. 28)

CHANTECLER (continuant le tour des choses)

La meule. Le vieux mur. Le mur, lorsque je chante,

En bave des lézards ; la meule est plus penchante.

Je chante à cette place où j'ai gratté le sol,

Et, lorsque j'ai chanté, je bois dans ce vieux bol.

[...] (p. 28)

CHANTECLER (grimpant sur le mur du fond)

Et, d'ici, vous verrez le reste du domaine

Jusques au potager où l'on traîne le soir

Un serpent qui finit en pomme d'arrosoir.

[...] (p. 28)

LA FAISANE

Mais tous ces objets sont pauvres et moroses !

CHANTECLER

Moi, je n'en reviens pas du luxe de ces choses !

LA FAISANE

Tout est toujours pareil, pourtant !

CHANTECLER

Rien n'est pareil,

Jamais, sous le soleil, à cause du soleil !

Car Elle change tout !

LA FAISANE

Elle !... Qui ?

CHANTECLER

La Lumière !

[...] (p. 42)

CHANTECLER

Je ne chante jamais que lorsque mes huit griffes

Ont trouvé, sarclant l'herbe et chassant les cailloux,

La place où je parviens jusqu'au tuf noir et doux !

Alors, mis en contact avec la bonne terre,

Je chante !... et c'est déjà la moitié du mystère,

Faisane, la moitié du secret de mon chant...

Qui n'est pas de ces chants qu'on chante en les cherchant,

Mais qu'on reçoit du sol natal, comme une sève !

Et l'heure où cette sève, en moi, surtout, s'élève,

L'heure où j'ai du génie, enfin, où j'en suis sûr,

C'est l'heure où l'aube hésite au bord du ciel obscur.

[...] (p. 43)

CHANTECLER

Et sonnante d'avance sa victoire,

Mon chant jaillit si net, si fier, si péremptoire,

Que l'horizon, saisi d'un rose tremblement,

M'obéit !

LA FAISANE

Chantecler !

CHANTECLER

Je chante ! Vainement

La Nuit, pour transiger, m'offre le crépuscule ;
Je chante ! Et tout à coup...

LA FAISANE

Chantecler !

CHANTECLER

Je recule,
Ébloui de me voir moi-même tout vermeil,
Et d'avoir, moi, le coq, fait lever le soleil !

LA FAISANE

Alors, tout le secret de ton chant ?...

CHANTECLER

C'est que j'ose

Avoir peur que sans moi l'Orient se repose !
Je ne fais pas : « Cocorico ! » pour que l'écho
Répète un peu moins fort, au loin : « Cocorico ! »
Je pense à la lumière et non pas à la gloire.
Chanter, c'est ma façon de me battre et de croire ;
Et si de tous les chants mon chant est le plus fier,
C'est que je chante clair afin qu'il fasse clair !

LA FAISANE

Mais il tient des propos qui sont fous ! – Tu fais naître ?...

CHANTECLER

Ce qui rouvre la fleur, l'œil, l'âme et la fenêtre !
Parfaitement ! Ma voix dispense la clarté.
Et quand le ciel est gris, c'est que j'ai mal chanté !

Federico Garcia Lorca, *Le Maléfice de la Phalène*, 1920, traduit de l'espagnol par André Belamich, Paris, Gallimard, 1955.

Prologue (p. 11 à 13)

Messieurs,

La comédie que vous allez entendre est à la fois humble et inquiétante – comédie brisée d'un être qui veut griffer la lune et se déchirer le cœur. L'amour qui traverse avec ses jeux et ses défaites, la vie de l'homme, traversera ici, de la même façon, une prairie secrète, peuplée d'insectes, où la vie autrefois était douce et sereine. [...] Mais un jour... il y eut un insecte qui voulut aller au-delà de l'amour. Il s'éprit d'une vision d'un autre monde... Il avait dû lire – à grand peine – un recueil de vers abandonné sur la mousse par un poète ami de la nature (c'est l'exception) ; et le lyrisme (« Je t'aime, femme irréaliste ») lui avait complètement tourné la tête. C'est pourquoi, je vous en supplie tous, ne laissez jamais de livres de vers dans les prairies, car vous pourriez causer ainsi bien des chagrins parmi les insectes. [...] Inutile de vous dire que notre pauvre bestiole amoureuse en mourut. C'est que la mort se déguise en amour ! [...] Mais, avant de commencer, il voudrait vous faire une prière, celle que lui fit le vieux sylphe, par ce crépuscule d'automne, tandis que s'éloignaient les troupeaux : « Pourquoi montrez-vous de la répugnance à la vue de certains insectes brillants et propres qui bougent si joliment parmi les herbes ? Pourquoi vous autres hommes, pleins de vices et de péchés incurables, éprouvez-vous du dégoût devant les bons vers de terre qui se promènent bien tranquillement dans la prairie en prenant le soleil de la tiède matinée ? Au nom de quoi méprisez-vous ces humbles créatures ? Tant que vous n'aimerez pas profondément la pierre et le ver, vous n'entrerez pas dans le royaume de Dieu ». Le vieux sylphe dit encore au poète : « Un jour prochain arrivera le règne des animaux et des plantes ; l'homme oublie son Créateur ; l'animal et la plante demeurent près de sa lumière. Poète, proclame aux hommes que l'amour naît avec la même intensité sur tous les plans de la vie, que la feuille bercée par le vent a le même rythme que l'étoile lointaine, que les paroles murmurées par la source dans l'ombre sont redites sur le même ton par la mer. Dis à l'homme d'être humble : tout se vaut dans la nature ! ».

Marie-Claude Tesson-Millet, « L'Araignée », *Fantaisies Microcosmiques*, L'Avant-Scène Théâtre, collection des Quatre-Vents, 2004.

L'ARAIGNÉE : Bonjour, quelle heure est-il ?

Vous avez l'heure ? Ah bon, on n'est pas le matin. Ça va !

Parce que le matin, on m'écrase. Moi, le matin, c'est Chagrin paraît-il. Quand le soleil se lève, je suis dans l'axe du Mal. Ça l'arrange bien, l'Homme. Ça les arrange bien, tous ceux qui se lèvent tôt. Ils peuvent m'exterminer en mettant le Bien de leur côté. Et moi, j'ai intérêt à filer du mien sur mes quatre paires de pattes...

Après, il me suffit d'attendre. Mes journées qui commencent si mal se terminent toujours bien. Et je sais pourquoi. L'Homme est à la fois arachnophobe et superstitieux.

L'Homme ne m'aime pas. Je fais partie de ses cauchemars et de ses ténèbres. Il ne me prend pas pour modèle de ses créations artistiques comme il fait pour les abeilles, les scarabées ou les libellules. Jamais il ne me peint ni ne me chante. Tout au plus ose-t-il parfois me représenter sous la forme d'effrayants tatouages aux creux les plus intimes de corps désemparés. Ainsi je peux donner aux amants de rencontre un peu de cet effroi propice aux flux hormonaux érogènes. Il faut savoir aider le cerveau en amour.

Bref, pour l'Homme, je ne suis qu'un maléfice. Tantôt fantasme pathologique, tantôt phobie compulsive ou délire d'alcoolique au milieu des serpents et des rats. Je fais partie des symptômes de la psychiatrie lourde.

Il y aurait de quoi se pendre. Mais au fond, je m'en balance. Je pourrais dire que je m'en bats l'œil, mais j'en ai huit, comme les pattes. Ce serait trop long. Donc je m'en balance, puisque que l'arachnophobe superstitieux qui me condamne à mort le matin me gracie quand le soleil se couche. Pour une bonne raison, c'est que le soir, moi, je suis l'Espoir.

Quelle heure est-il déjà ? C'est très important l'heure, très important...

Tous les soirs, je sors. Les hommes qui m'ont haïe le jour durant me regardent enfin, fascinés, tandis que j'excrète mes soyeux fils d'argent, plus solides que des cordes de rappel. Ils me regardent tisser des polygones parfaits comme de l'architecture maçonnique et y piéger les petites bestioles nuisibles des jardins à travers des diapures de rosée, brillant sous la lune. C'est ravissant !

Je ne sais si c'est parce qu'il est soudain sensible à la beauté que je crée ou si c'est par arachnophilie paradoxale et transitoire, mais l'Homme, le soir, m'épargne. C'est louche, je suis d'accord !

Moi qui ai le courage de mes opinions, je le dis clairement : je n'aime pas les hommes. Ni le matin, ni le soir.

D'ailleurs, ils vont voir. Je leur prépare un tour à ma façon depuis déjà quelques dizaines d'années.

Une toile immense, gigantesque, que je tisse la nuit avec patience et méthode, tout autour de la Terre. Personne ne s'en est encore aperçu. Ils sont idiots, les arachnophobes superstitieux. Ils ne voient pas que je suis devenue Universelle, que je me joue des fuseaux horaires et de la course du soleil. Ils ne voient pas que pour moi, c'est toujours le soir, que vingt-quatre heures sur vingt-quatre, je tisse mes réseaux et que j'interconnecte mes réseaux de réseaux de réseaux de réseaux...

Je tisse la grande Toile du Monde, le Net, le World Wide Web, *double u, double u, double u*¹, dans laquelle, peu à peu, un par un, même s'ils sont des milliards, j'emprisonne tous les hommes comme de petits insectes.

Car les insectes, c'est eux. Moi je suis un arthropode. Parfaitement ! Je suis l'Araignée virtuelle, l'Araignée cosmique et je tisse et tisse ma grande Toile pour, bientôt, le Grand Soir !

Espoir !!!

1. Avec l'accent british

Éléments de bibliographie

Vincent Albouy, *Les animaux utiles au jardin : guide de lutte biologique*, éditions QUAE, 2017.

Vincent Albouy, *Les auxiliaires au jardin : une solution alternative aux pesticides*, éditions Ulmer, 2018.

Floriana Bardoneschi, « Les images du cheval attelé au travail dans les campagnes : réalités anatomique et morphologique et construction artistique à travers les enluminures (Europe, XII^e-XVI^e siècle) », *In Situ* [En ligne], 27 | 2015, mis en ligne le 02 novembre 2015.

URL : <http://journals.openedition.org/insitu/12073> ; DOI : [10.4000/insitu.12073](https://doi.org/10.4000/insitu.12073)

Anthony D. Barnosky, Nicholas Matzke, Susumu Tomiya, Guinevere O. U. Wogan, Brian Swartz, Tiago B. Quental, Charles Marshall, et al, « Has the Earth's Sixth Mass Extinction Already Arrived? », *Nature* 471 (7336), 2011, p. 51-57.

<https://doi.org/10.1038/nature09678>.

Corinne Beck et Marie Casset, « Résidences et environnement : les parcs en France du nord (XIII^e-XV^e siècles) », *Château et Nature*, actes du colloque d'Histoire et d'Archéologie de Périgueux (2004), Bordeaux, 2005, p. 117-133.

Émile Bertaud, « Hortus, hortulus, Jardin spirituel », *Dictionnaire de Spiritualité, Ascétique et Mystique*, Paris, Beauchesne, 1966, col. 766-784.

Jean Birrel-Hilton, « La chasse et la forêt en Angleterre médiévale », *Le château, la chasse et la forêt*, Les Cahiers de Commarque, Luçon, éd. Sud-Ouest, 1990, p. 69-80.

Léa de Boisseuil, « Chevaux travaillés et chevaux qui travaillent : réflexions sur la notion de travail dans l'univers équestre », *In Situ* [En ligne], 27 | 2015, mis en ligne le 02 novembre 2015.

URL : <http://journals.openedition.org/insitu/12101> ; DOI : [10.4000/insitu.12101](https://doi.org/10.4000/insitu.12101)

Thierry Buquet. « Les animaux exotiques dans les ménageries médiévales », *Fabuleuses histoires des bêtes et des hommes*, Trema - Société archéologique de Namur, 2013, p. 97-121.

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00905429>

Marie Casset, « Un mode de gestion de l'espace : les parcs à gibier en Normandie au Moyen Âge », *Les paysages ruraux en Normandie*, actes du Congrès de la Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de Normandie (Pont-Audemer, 2002), Caen, Annales de Normandie, 2003, p. 153-170.

Marie Casset, « Les parcs à gibier dans la France du Nord et de l'Ouest (XI^e-XV^e siècles) », *Bulletin de la Société d'archéologie et d'histoire du Pays de Lorient*, n°44, 2015-2016.

http://www.sahpl.asso.fr/site_sahpl/Casset_Les_parcs_%C3%A0_gibier_34.htm

Gilles Clément, *Manifeste du Tiers paysage*, Paris, Sens et Tonka, 2014.

http://www.gillesclement.com/fichiers/tierspaypublications_92045_manifeste_du_tiers_paysage.pdf

Collectif, *La naissance du monde – Égypte ancienne, Laos, Tibet, Sumer, Akkad, Hourrites et Hittites, Chine, Turcs et Mongols, Israël, Canaan, Islam, Inde, Iran préislamique, Siam*, coll. « Sources orientales » vol. I, Paris, Éditions du Seuil, 1959.

Collectif, *Fantaisies Microcosmiques*, l'Avant-Scène Théâtre, collection des Quatre-Vents, 2004.

Robert Costanza, Rudolf de Groot, Paul Sutton, Sander van der Ploeg, Sharolyn J. Anderson, Ida Kubiszewski, Stephen Farber, et R. Kerry Turner, « Changes in the Global Value of Ecosystem Services », *Global Environmental Change* 26 mai 2014, 152-58.

<https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0959378014000685>

Édouard Cothenet, « Paradis », *Supplément au dictionnaire de la Bible*, Paris, Lethouzey & Ané, 1999, col. 1177-1220.

Charles Darwin, *De l'origine des espèces par sélection naturelle ou des lois de transformation des êtres organisés*, traduit de l'anglais par Clémence Royer, Paris, Masson, 1870.

Disponible sur Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6564680d>

Jean Delumeau, *Une histoire du paradis*, trois volumes, coll. « Pluriel », Paris, Fayard, 1992.

Xavier-Léon Dufour (dir.), *Vocabulaire de théologie biblique*, article « Animaux », Paris, Éditions du Cerf, 2013.

François Duceppe-Lamarre, « Des parcs de chasse ? », *Châteaux et modes de vie au temps des ducs de Bretagne (XIII^e-XVI^e siècles)*, actes du colloque Châteaux et modes de vie au temps des ducs de Bretagne XIII^e-XVI^e siècles, Rennes, septembre 2007.

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01897039/document>

Jean-Henri Fabre, *Souvenirs entomologiques*, Paris, Delagrave, 1891.

Disponible sur Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k146098x?rk=64378;0>

Jean-Henri Fabre, *Récits sur les insectes, les animaux et les choses de l'agriculture*, Arles, Actes sud, 2002.

Jean-Pascal Foucher, « Le bois de Vincennes du IX^e au XV^e siècle », *Vincennes aux origines de l'État moderne*, Actes du colloque *Les Capétiens et Vincennes au Moyen Âge*, Paris, Presses de l'École Normale Supérieure, 1996, p. 23-51.

Pauline Frileux, « Le regard du mouton et la tondeuse écologique. Des troupeaux collectifs dans la ville, *Les Carnets du paysages*, n°33, Actes sud/École nationale supérieure du paysage, mai 2018.

Christophe Gatineau, *Éloge du ver de terre*, Paris, Flammarion, 2018.

Pierre Gibert, *Bible, mythes et récits de commencement*, coll. « Parole de Dieu », Paris, Éditions du Seuil, 1986.

Jakob et Wilhelm Grimm, *Contes de l'enfance et du foyer*, 1812-1843.

Louis Keimer, « Jardins zoologiques d'Égypte », *Cahiers d'histoire égyptienne*, n°18, 1954.

Gilles Leblais et Blaise Leclerc, *Des auxiliaires dans mon jardin*, Mens, éditions Terre vivante, 2015.

Blaise Leclerc, *Les jardiniers de l'ombre : vers de terre et autres artisans de fertilité*, Mens, éditions Terre vivante, 2002.

Georges-Louis Leclerc comte de Buffon, *Histoire naturelle*, réédition, Paris, Gallimard, collection Folio classique, édition de Jean Varloot, 2007.

Disponible sur Gallica :

<https://gallica.bnf.fr/services/engine/search/sru?operation=searchRetrieve&version=1.2&query=%28gallica%20all%20%22histoire%20naturelle%20buffon%22%29&lang=fr&suggest=0>

Daniel Liévois et Beaudoin Van den Abeele, « Une ménagerie princière entre Moyen Âge et Renaissance. La cour des lions à Gand de 1421 à 1641 », *Encyclopédie de l'Islam*, 2^e éd, 1977, p. 77-107.

<http://www.cepam.cnrs.fr/sites/zoomathia/wp-content/uploads/sites/6/2014/03/lievoisvdabeeler2012.pdf>

Andrew Linzey et Dorothy Yamamoto (éd.), *Animals on the agenda. Questions about animals for theology and ethics*, Urbana and Chicago, University of Illinois Press, 1998.

Bernadette Lizet, Deny Fady, Ramon Garcia et Vincent Seïté, « Travailler avec des chevaux de trait aujourd'hui : héritage, innovation, transmission », *In Situ* [En ligne], 27 | 2015, mis en ligne le 29 octobre 2015.

URL : <http://journals.openedition.org/insitu/12213> ; DOI : [10.4000/insitu.12213](https://doi.org/10.4000/insitu.12213)

Bernadette Lizet, « Des chevaux de trait pour ménager la nature », *Ruralités contemporaines*, Rolande Bonnain-Dulon, Jacques Cloarec et Françoise Dubost (dir.), Paris, L'Harmattan, 2011, p. 190-216.

Gustave Loisel, *Histoire des ménageries de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Henri Laurens et Octave Doin, 1912, 3 volumes.

Didier Luciani, *Les animaux dans la Bible*, Cahiers Évangile n°183, Paris, Éditions du Cerf, 2018.

Alexandre Maral, « Le cheval sculpté à Versailles : une image du pouvoir ? », *In Situ* [En ligne], 27 | 2015, mis en ligne le 02 novembre 2015.

URL : <http://journals.openedition.org/insitu/12009> ; DOI : [10.4000/insitu.12009](https://doi.org/10.4000/insitu.12009)

Gérard Mabilie et Pierre Pieragnoli, *La ménagerie de Versailles*, Paris, éditions Honoré Clair, 2010.

Jean-Daniel Macchi, Christophe Nihan et Thomas Römer (éd.) *Introduction à l'Ancien Testament*, Genève, Labor et Fides, 2009.

Georgina M. Mace, Ken Norris et Alastair H. Fitter, « Biodiversity and Ecosystem Services : A Multilayered Relationship », *Trends in Ecology & Evolution*, n°27 (1), 2014, p. 19-26.

<https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0169534711002424>

Élisabeth Maisonnier et Alexandre Maral (dir.), *Le Labyrinthe de Versailles : du mythe au jeu*, Paris, Magellan, 2013.

Millennium Ecosystem Assessment (Program), *Ecosystems and Human Well-Being: Synthesis*, Washington DC, Island Press, 2005.

<https://www.millenniumassessment.org/documents/document.356.aspx.pdf>

Robert Murray, « Animaux », Jean-Yves Lacoste (dir.), *Dictionnaire critique de théologie*, Paris, PUF, 2007.

John Parkinson, « *Paradisi in sole. Paradisus terrestris* », or a Garden of all sorts of pleasant flowers which our English ayre will permitt to be noursed up, with a kitchen garden of all manner of herbes, rootes and fruites for meate or sause... and an orchard of all sorte of fruitbearing trees and shrubbes..., London, H. Lownes and K. Young, 1629.

Disponible sur Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k15203444/f1.image>

Michel. Pastoureau, « Les ménageries princières : du pouvoir au savoir (XII^e-XVI^e siècle) », *Micrologus*, Nature, Sciences and Medieval Societies, vol.18, 2008, p. 3-30.

Charles Perrault et Isaac de Benserade, *Le Labyrinthe de Versailles*, gravures de Sébastien Le Clerc, À Paris, De l'imprimerie royale, 1677.

Disponible sur Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6481170p/f101.image.texteImage>

Charles Perrault, *Le labyrinthe de Versailles*, réimpression de l'édition de 1677, Paris, éditions du Moniteur, collection « Le temps des jardins », 1981.

Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*.

Disponible sur Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k282082c>

Adalbert de Pury, *Homme et animal il les créa : l'Ancien Testament et les animaux*, Paris, Labor et Fides, 1993.

Grégory Quenet, *Versailles, une histoire naturelle*, Paris, éditions La découverte, 2015.

Olivier-Marie Ricomini, « Les jardins de la Bible : un regard sur le monde, sur l'homme et sur Dieu », *Polia – revue de l'art des jardins*, n°3, printemps 2005, p. 75-94.

Jean-Claude Sagne, « Paradis », *Dictionnaire de Spiritualité, Ascétique et Mystique*, Paris, Beauchesne, 1966, col.187-203.

Henry-David Thoreau, *Walden or life in the woods*, Boston, Ticknor and fields, 1854, traduit en français *Walden ou la vie dans les bois* par Louis Fabulet en 1922. Il existe de nombreuses réédition dont celle d'Albin Michel en 2017.

Disponible sur Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k933829z?rk=21459;2>

Jean Trinquier, « Localisation et fonctions des animaux sauvages dans l'Alexandrie lagide : la question du zoo d'Alexandrie », *Mélanges de l'École française de Rome*, t. 114, 2, 2002, p. 861-919.

Élisabeth Zadora-Rio, « Parcs à gibier et garennes à lapins : contribution à une étude archéologique des territoires de chasse dans le paysage médiéval », *Du pollen au cadastre*, Actes du colloque de Villeneuve d'Ascq (1985), *Hommes et terres du Nord*, 1986, p. 133-139.

« Biodiversité - Les chiffres clés – Édition 2018 ».

<https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2018-12/datalab-48-cc-biodiversite-les-chiffres-cles-edition-2018-decembre2018a.pdf>

Direction générale des patrimoines

Journée d'étude et de formation dans le cadre de *Rendez-vous aux jardins* 2019

Les animaux au jardin

6 février 2019 – Auditorium Colbert

Institut national du patrimoine – 2 rue Vivienne – 75002 Paris

Programme

- 8 h 45 Accueil des participants

- 9 h 00 Ouverture de la journée d'étude par Christian Hottin, directeur des études du département des conservateurs de l'institut national du patrimoine et Emmanuel Étienne, sous-directeur des monuments historiques et des espaces protégés

- 9 h 10 Présentation de la journée d'étude par Olivier Lerude, adjoint à la haute-fonctionnaire au développement durable au ministère de la culture, modérateur de la journée d'étude

- 9 h 20 Les animaux au jardin d'Éden : de l'expérience d'une relation blessée à l'attente d'une nouvelle création, Olivier Ricomini, jardinier de l'abbaye Saint-André à Villeneuve-lès-Avignon

- 10 h 00 Jardins : les animaux sont-ils à contre-emploi ? Entre enjeux patrimoniaux et écologiques, Anne Marchand, chargée de la communication et de l'expertise sur le patrimoine des parcs et jardins historiques et secrétaire générale adjointe de l'association Hortis

- 10 h 30 Questions

- 10 h 45 Pause

- 11 h 15 Pour une histoire globale et comparée des parcs de chasse, entre hier et aujourd'hui, Grégory Quenet, professeur en histoire de l'environnement, Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, CHCSC/OVSQ

- 11 h 45 Petite promenade dans les jardins littéraires, en compagnie de quelques animaux, Stéphanie Tesson, metteur en scène et directrice de Phénomène & Cie

- 12 h 15 Questions

- 12 h 30 Déjeuner libre

- 14 h 30 Le labyrinthe de Versailles, Alexandre Maral, conservateur général du patrimoine, chef du département des sculptures, directeur du Centre de recherche de l'établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles

- 15 h 00 Ravageurs et auxiliaires : de la biodiversité au jardin, Pablo Badin, chargé de projet « Jardiner autrement » à la Société nationale d'horticulture de France

- 15 h 30 Questions

- 15 h 45 Pause

- 16 h 15 Entretenir un parc avec des chevaux de trait, Jean-Claude Carretier, responsable de l'Atelier chevaux de trait du Bois de Vincennes et Bernadette Lizet, ethnologue, directrice de recherches au CNRS (h)

- 16 h 45 Le mouton, sélectionneur historique des jardins d'agrément, Olivier Marcouyoux, berger et Emmanuelle Bouffé, paysagiste et jardinière

- 17 h 15 Questions

- 17 h 30 Fin de la journée d'étude

Présentation des intervenants

Olivier Lerude est agrégé d'histoire, docteur en sciences politiques et architecte urbaniste en chef de l'État. Après avoir enseigné pendant plus de dix ans dans des établissements en Seine-Saint-Denis et dans le Val-de-Marne, il choisit de rejoindre le ministère en charge de l'environnement et de l'aménagement du territoire, où il travaille en particulier sur des sujets de prospective métropolitaine et sur le Grand Paris. Il intègre ensuite le ministère de la Culture et de la Communication, à la Direction générale des Patrimoines, où il traite notamment les questions de bâtiment durable, de densification et de ville durable. Aujourd'hui adjoint au Haut fonctionnaire au Développement durable au sein du Secrétariat général de ce ministère, il a pour mission de porter les enjeux soulevés par le Développement durable dans le champ culturel. Par le biais d'actions d'animation et de sensibilisation, ainsi que par la conduite de projets opérationnels comme le montage d'expositions, il aborde des thématiques très diverses concernant notamment le vivant comme enjeu culturel, l'économie circulaire et les circuits courts, l'adaptation du patrimoine au changement climatique, l'architecture durable ou encore l'alimentation comme pratique culturelle.

Olivier Ricomini est jardinier, responsable des jardins de l'abbaye Saint-André à Villeneuve-lès-Avignon, dans le Gard. Après des études de théologie, à Aix-en-Provence puis à Paris, à l'occasion desquelles il soutient un mémoire consacré aux jardins de la Bible, il décide de passer des jardins « de papier » au terrain et suit pour cela une formation à l'École Du Breuil. Après une première expérience dans l'équipe des jardiniers du jardin de William Christie à Thiré (Vendée), il est recruté à Saint-André en 2017. Il est, notamment, l'auteur de « Les jardins de la Bible : un regard sur le monde, sur l'homme et sur Dieu » pour la revue *Polia* en 2005.

Grégory Quenet est historien, membre de l'Institut universitaire de France et professeur d'histoire de l'environnement à l'université de Versailles-Saint-Quentin. Il a notamment publié *Les Tremblements de terre en France aux XVII^e et XVIII^e* (Champ Vallon, 2005) et *Qu'est-ce que l'histoire environnementale ?* (Champ Vallon, 2014). Dans son ouvrage *Versailles, une histoire naturelle* paru en 2015, il nous convie à la découverte d'un Versailles animal, organique, loin du stéréotype d'une nature aménagée, rationalisée et contrôlée, « à la française », qui prend à revers l'histoire officielle du rapport entre pouvoir et nature en France.

Stéphanie Tesson est metteur en scène et comédienne. Avec la troupe d'artistes qu'elle fonde en 1996 sous le nom de « Phénomène et Cie », elle crée notamment des spectacles-promenades, qui allient théâtre et nature, prenant naissance chaque année depuis au Potager du Roi pour voyager ensuite dans les parcs et jardins de France. Elle participe également à la direction du Théâtre de Poche Montparnasse, et poursuit divers travaux d'écriture.

Diplômé de l'École du Louvre, archiviste paléographe, docteur ès lettres, ancien pensionnaire de l'Académie de France à Rome, **Alexandre Maral** est conservateur général au musée national des châteaux de Versailles et de Trianon, chef du département des sculptures et directeur du Centre de recherche du château de Versailles. Il est, notamment, l'auteur de *Le Labyrinthe de Versailles : du mythe au jeu* en 2013.

Anne Marchand est paysagiste, elle a été chargée du suivi et de la gestion du patrimoine arboricole de la Ville de Versailles. Titulaire du master « Jardins historiques, patrimoine, paysages », elle a exercé la fonction de chargée de mission « patrimoine végétal », au Centre des Monuments Nationaux. Elle est actuellement chargée des plans de gestion et de l'expertise sur le patrimoine des parcs et jardins historiques du département des Hauts-de-Seine et secrétaire adjointe de l'association Hortis. Association qu'elle représente au sein de la 7^e section « parcs et jardins » de la commission nationale de l'architecture et du patrimoine.

Pablo Badin est agroécologue, diplômé d'AgroParisTech. Il travaille à la Société nationale d'horticulture de France (SNHF) en tant que chargé de projet de la plateforme « Jardiner Autrement » qui a pour vocation d'accompagner les amateurs dans leurs pratiques de jardinage agroécologique sans pesticides de synthèse. Cette plateforme apporte également aux jardiniers les notions nécessaires au diagnostic des maladies et ravageurs des plantes dans le cadre de l'épidémiologie-surveillance.

En tant que technicien forestier, **Jean-Claude Carretier** a travaillé dans les Vosges pour l'Office national des forêts (ONF) durant 5 ans, puis pour la Ville de Paris depuis une vingtaine d'années. Il a créé, il y a 20 ans, l'Atelier des chevaux de trait au Bois de Vincennes. Quatre chevaux et cinq agents assurent la gestion forestière du Bois de Vincennes sous sa conduite.

Bernadette Lizet est ethnologue, directrice de recherches honoraire au CNRS (UMR Eco-Anthropologie et Ethnobiologie), où elle animait l'équipe « Villes naturalisées ». Son domaine d'activité est celui des relations entre nature et société, structuré autour de plusieurs thématiques, le

paysage, les hommes et les animaux, la nature dans la ville et la biodiversité, et dans une démarche interdisciplinaire, entre l'ethnologie et les sciences de la nature.

Cavalière et spécialiste du cheval, elle a notamment publié « Des chevaux de trait pour ménager la nature » en 2011 et « Travailler avec des chevaux de trait aujourd'hui : héritage, innovation, transmission » en 2015.

Olivier Marcouyoux est jardinier et berger. Après des études d'agriculture et de paysage, il découvre l'éco-pâturage à la ferme du Bonheur à Nanterre. Depuis 2010, il fait paître ses moutons dans les douves du domaine national de Saint-Germain-en-Laye, à Saint-Denis, à Saclay... mettant ainsi en exergue le lien ancestral entre l'animal et l'art des jardins, du temps où la tondeuse n'existait pas. Avec son troupeau d'environ 70 têtes, il parcourt l'Île-de-France de pâture en pâture et promeut les vertus de l'éco-pâturage comme mode d'entretien des jardins et espaces verts.

De formation artistique puis paysagère, **Emmanuelle Bouffé** mêle des activités de paysagiste à des activités pédagogiques en lien avec l'écologie. Dans chacun de ses projets, elle aime associer les plantes, les bêtes et les personnes. Elle a acquis une solide expérience du « jardinage de terrain » dans les Jardins passagers du Parc de la Villette, qu'elle a animés, jardinés puis dirigés. Pour elle, le paysage est aussi l'affaire des jardiniers, qui par leur présence et leurs actions participent à son élaboration. Elle veille au potager du château de La Roche-Guyon (Val d'Oise) et anime des ateliers et des rencontres aux Ateliers Médicis de Clichy-Montfermeil.